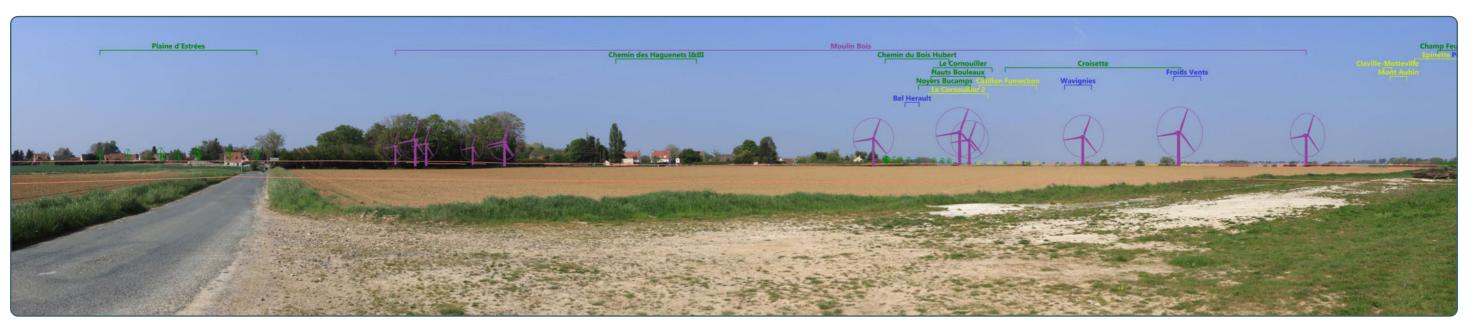
Vue depuis l'entrée nord-est de Rouvilllers (D521) - Vue n°33



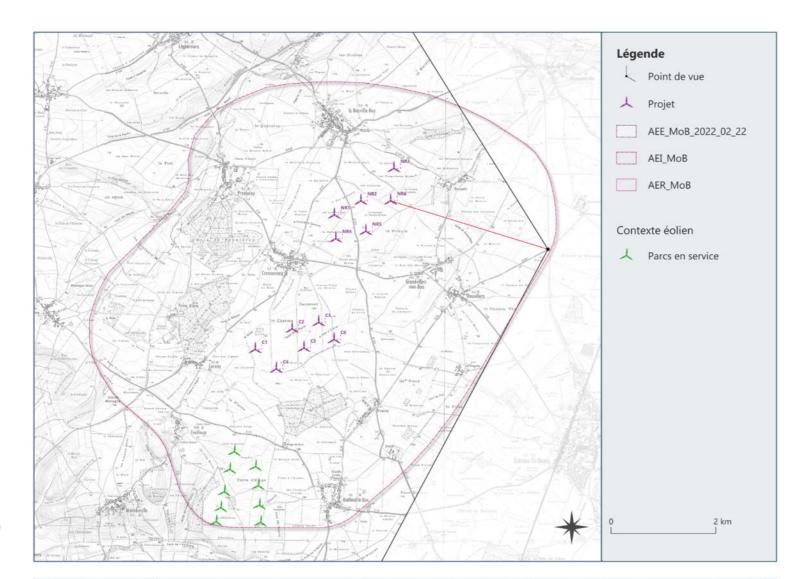


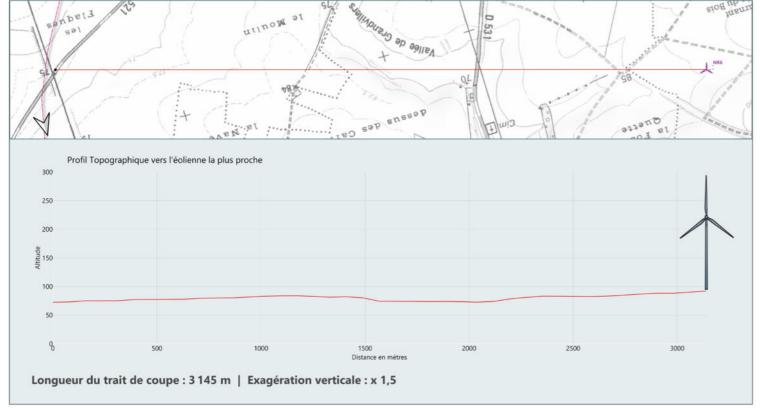


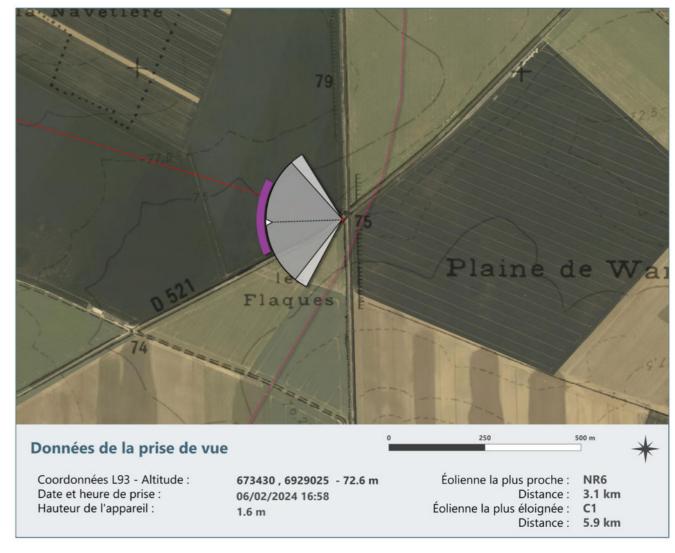




Vue n°34 - Vue depuis la voie ferrée de la ligne Compiègne-Amiens au croisement avec la D521







Toujours depuis la D521, plus éloignée de Rouvillers, la départementale croise une ligne de chemin de fer. Une végétation spontanée accompagne certaines portions de la voie ferrée ce qui contraint la visibilité en direction du plateau agricole. Une fenêtre visuelle laisse toutefois s'échapper une perspective lointaine vers l'ouest.

Le projet de Moulin Bois s'installe en partie dans cette fenêtre visuelle où les six éoliennes du groupe nord seront visibles dans leur totalité. En revanche, les six éoliennes du groupe sud auront leur mât tronqués par la topographie et la végétation arborée qui accompagne la voie ferrée.

La géométrie du groupe nord prend la forme d'une ligne relativement régulière avec toutefois l'éolienne NR3 qui se détache à droite. L'angle occupé est important, de par sa localisation en plein chemin, mais les aérogénérateurs s'installent dans un rapport d'échelle inférieur aux éléments paysagers de premier plan.

L'impact est modéré.





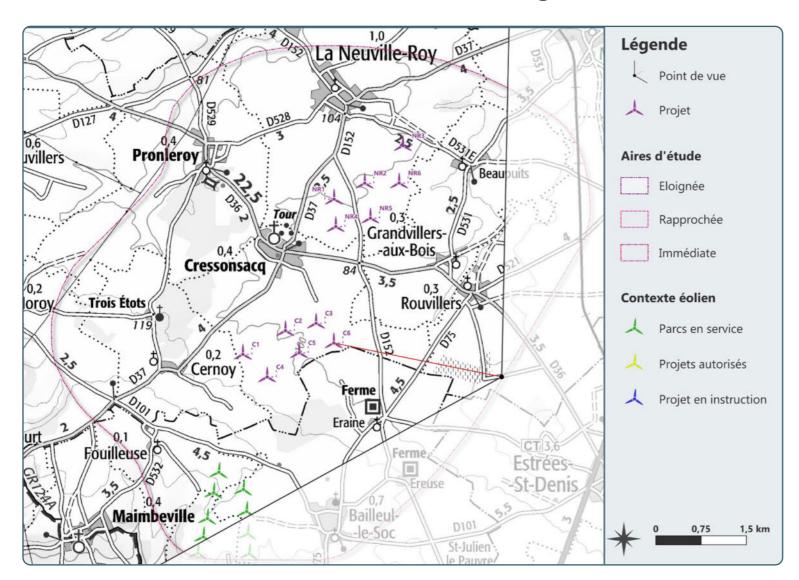


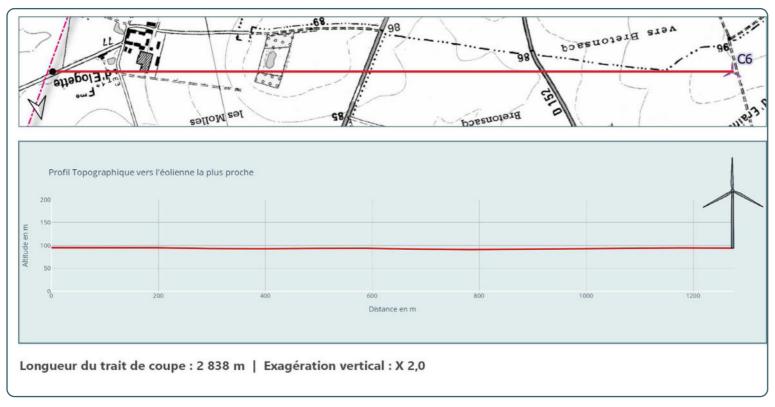






Vue n°35 - Vue sur la ferme d'Elogette, au sud de Rouvillers







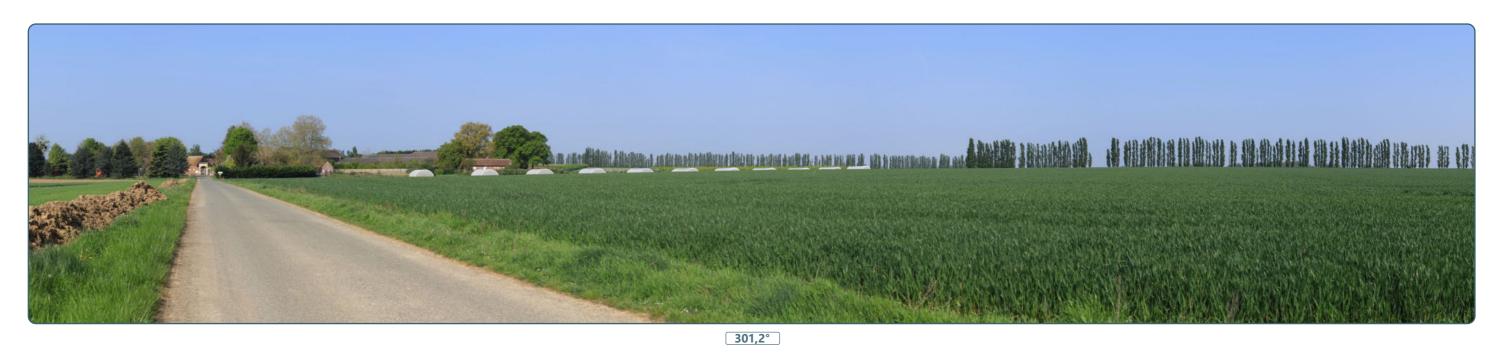
Au nord-est de la ferme isolée d'Elogette, le paysage est semi-ouvert. En effet, si les parcelles cultivées ouvrent le premier plan et donnent une sensation de profondeur, l'horizon est rapidement fermé par plusieurs obstacles. Dans le prolongement de la route, le regard vient heurter les bâtiments fermiers et leur courtil. Vers l'ouest, une succession de haies de peupliers structure et filtre l'horizon.

Le projet de Moulin Bois s'installe à l'arrière de la ferme et des haies de peupliers. Les douze éoliennes ne sont que partiellement visibles, une partie étant masquée par la ferme isolée et l'autre partie par les peupliers. Aussi, seul le haut des éoliennes émergent de ces obstacles visuels réduisant considérablement leur impact dans le paysage. Même si les éoliennes dépassent légèrement de ces composantes paysagères, elles ne génèrent pas de contraste d'échelle.

L'impact est faible.



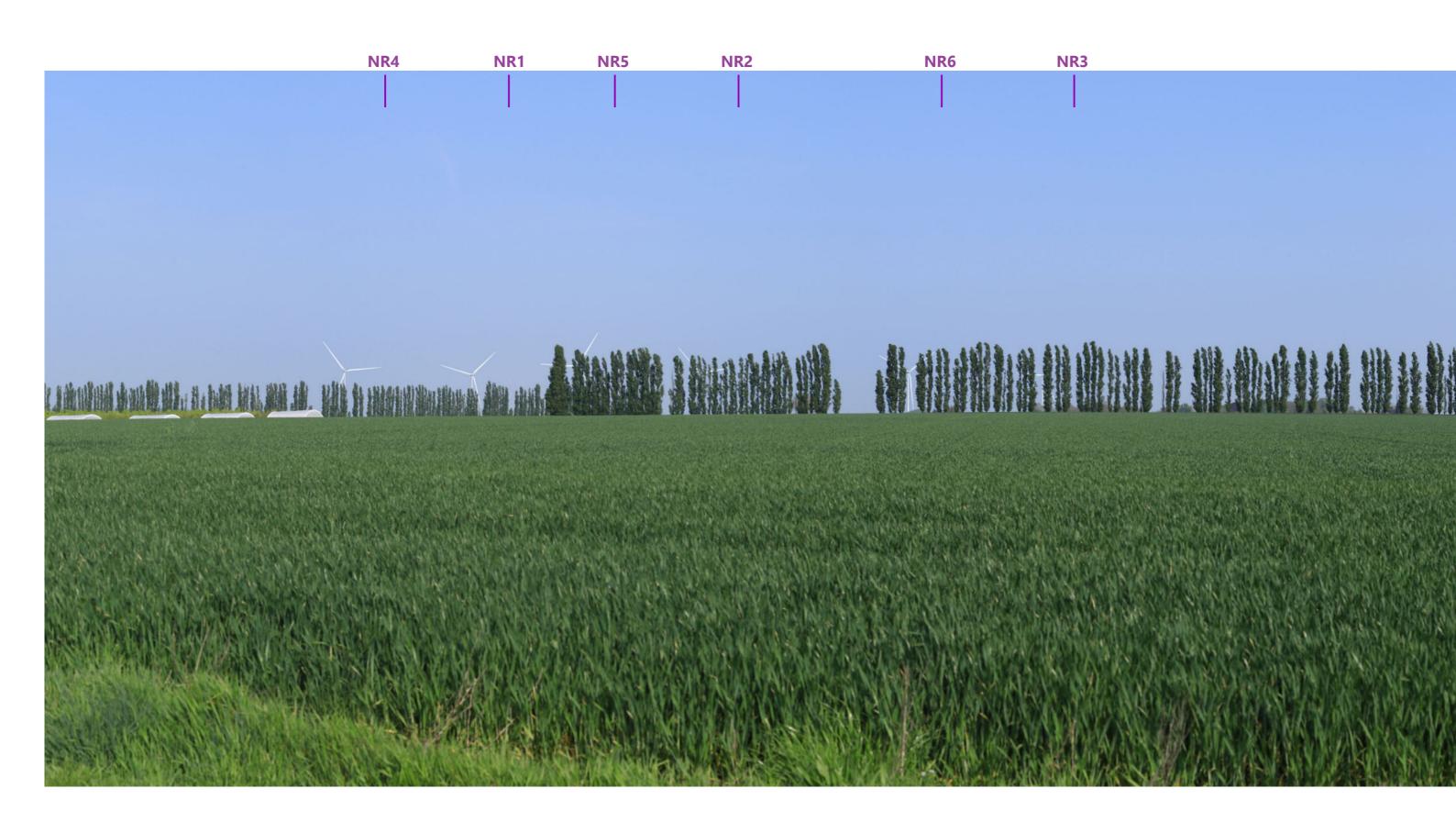
Vue sur la ferme d'Elogette, au sud de Rouvillers - Vue n°35



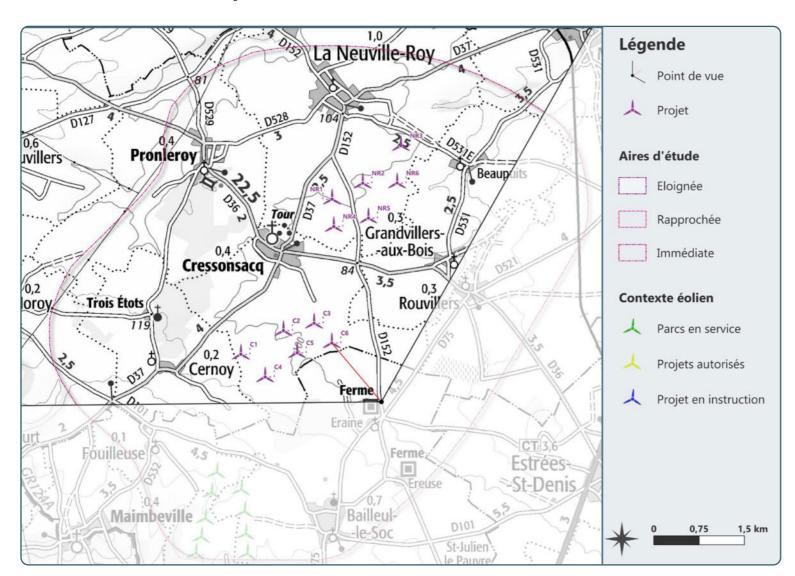


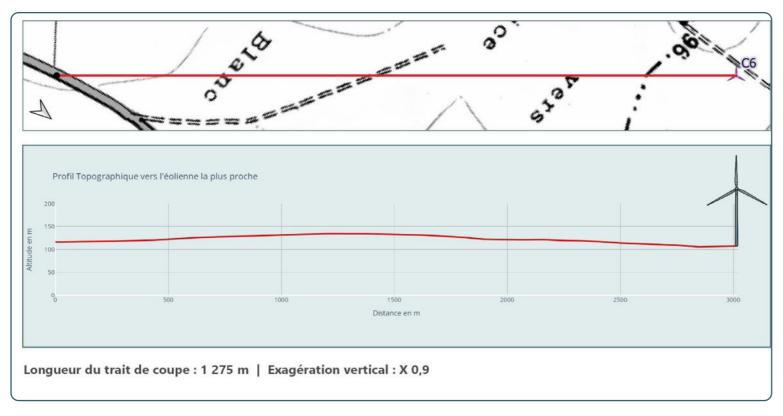


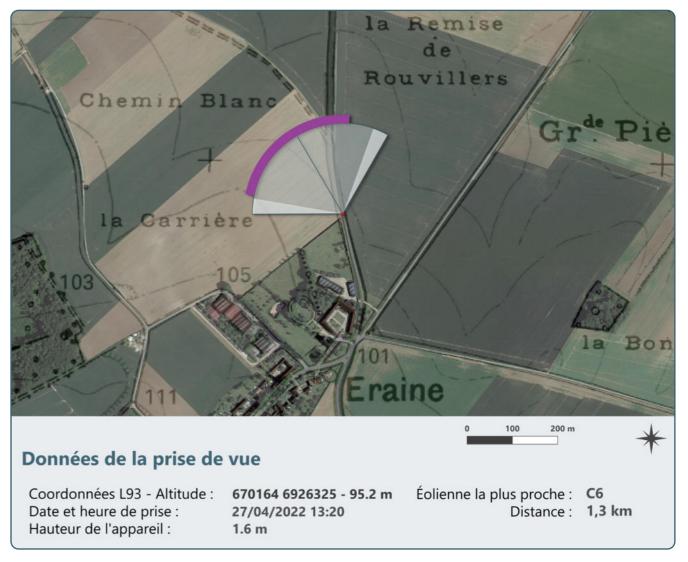




Vue n°36 - Depuis la sortie nord du hameau d'Eraine (D152)







En sortie nord du hameau d'Eraine, le paysage s'ouvre sur le plateau agricole picard. Les perspectives sont lointaines et le regard file au lointain.

Le motif éolien est très discret mais étendu à l'horizon. Le parc en projet de Moulin Bois s'installe sur les parcelles cultivées et prend la forme de deux groupements distincts de six éoliennes chacun, laissant un espace de respiration exister au centre de l'implantation. Ils présentent une géométrie similaire prenant la forme de deux lignes parallèles de trois machines chacune. Les éoliennes du groupement à gauche de la route sont plus prégnantes que celles situées plus à droite. Malgré la division de l'implantation, l'angle occupé reste important depuis ce point de vue.

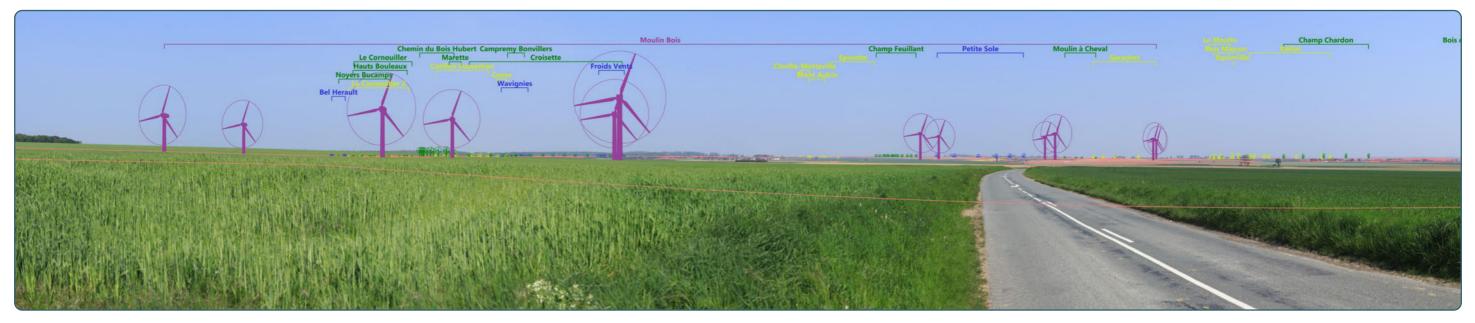
Il est à noter que l'impact visuel depuis l'intérieur du hameau sera moindres étant donné le présence de filtres arborés autour des habitations. Cette vue concerne la sortie du hameau.

L'impact est fort.



Depuis la sortie nord du hameau d'Eraine (D152) - Vue n°36



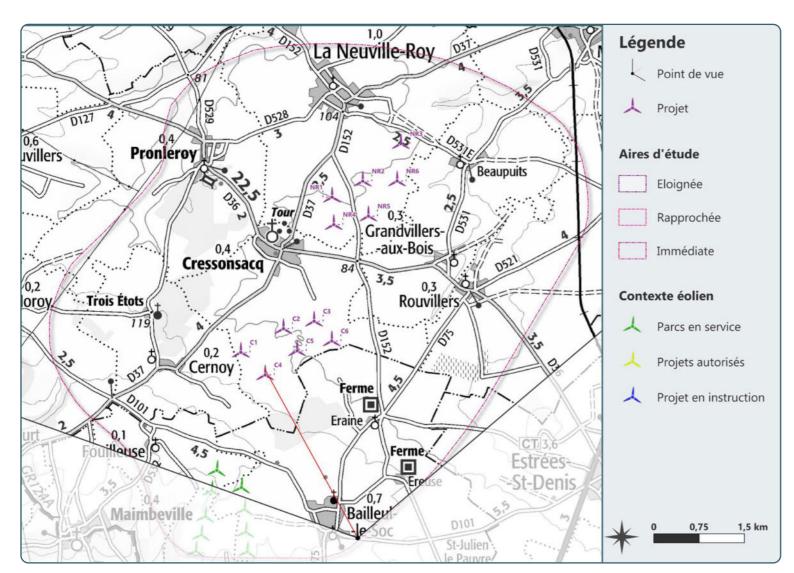


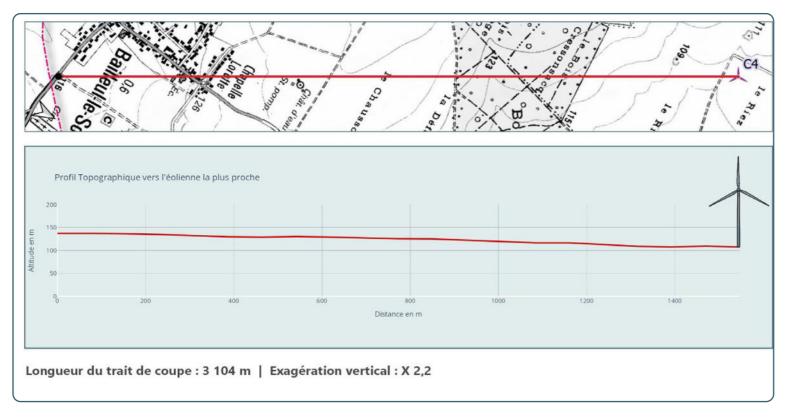






Vue n°37 - Vue depuis l'entrée estde Bailleul-le-Soc (D101)







Depuis l'entrée est de Bailleul-le-Soc, le paysage se ferme vers l'ouest par la présence des habitations du village et de la végétation de courtil. Vers le nord, un boisement filtre la visibilité et une perspective lointaine s'ouvre entre ces deux entités.

Le projet de Moulin Bois n'est que partiellement visible depuis cet axe puisqu'une grande partie des machines est tronquée soit par la trame bâtie du village soit par le relief légèrement ascendant. Ainsi, même si l'implantation occupe un angle important sur l'horizon, la visibilité des éoliennes en est réduite. Seuls les rotors de six machines et les pales des six autres sont visibles. La géométrie générée est peu régulière et la séparation de l'implantation en deux groupes distincts n'est pas observable depuis ce point puisque les éoliennes sont vues en continuité.

L'impact est faible à modéré.



Vue depuis l'entrée estde Bailleul-le-Soc (D101) - Vue n°37



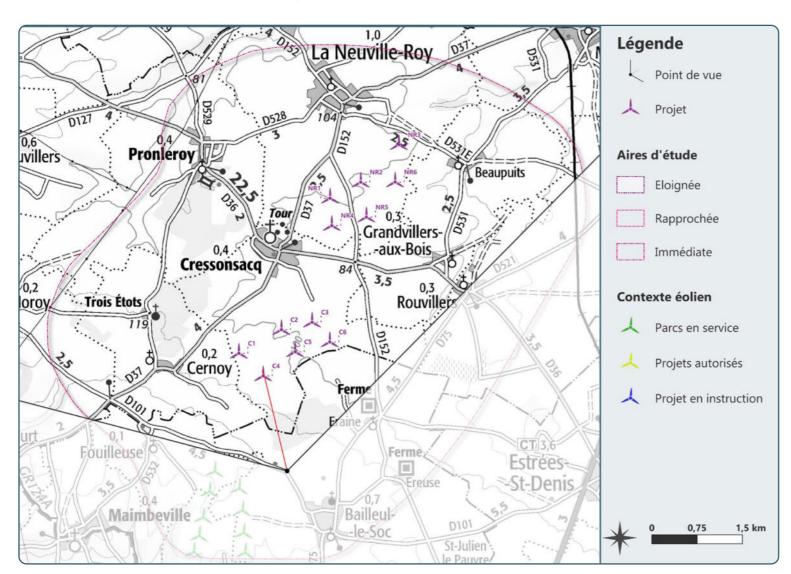


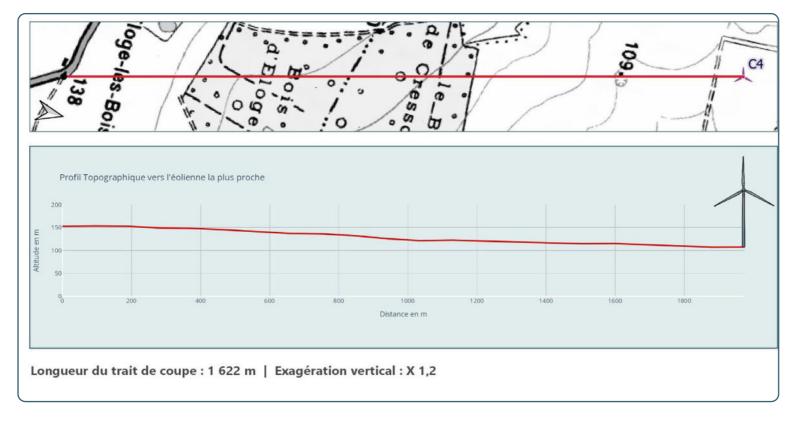






Vue n°38 - Vue depuis un habitat isolé, sur la ferme d'Eloge-les-Bois (D101)







Depuis la D101, au sud du projet, le paysage est fermé au second plan par la présence du Bois d'Eraine qui forme un obstacle visuel dense et efficace.

Le projet éolien de Moulin Bois s'installe à l'arrière de ce boisement et est ainsi en grande partie masqué par la végétation forestière.

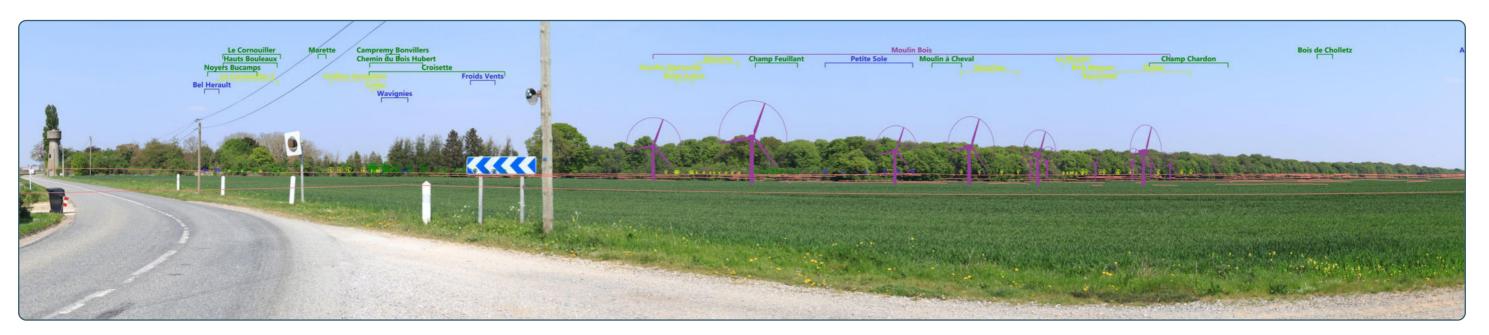
Seules les pales des éoliennes C1 à C6 émergent de la cime des arbres en proposant une géométrie linéaire et régulière suivant les lignes du boisement. Le reste de l'implantation, plus éloigné, est masqué entièrement par le Bois d'Eraine.

L'impact est faible.



Vue depuis un habitat isolé, sur la ferme d'Eloge-les-Bois (D101) - Vue n°38



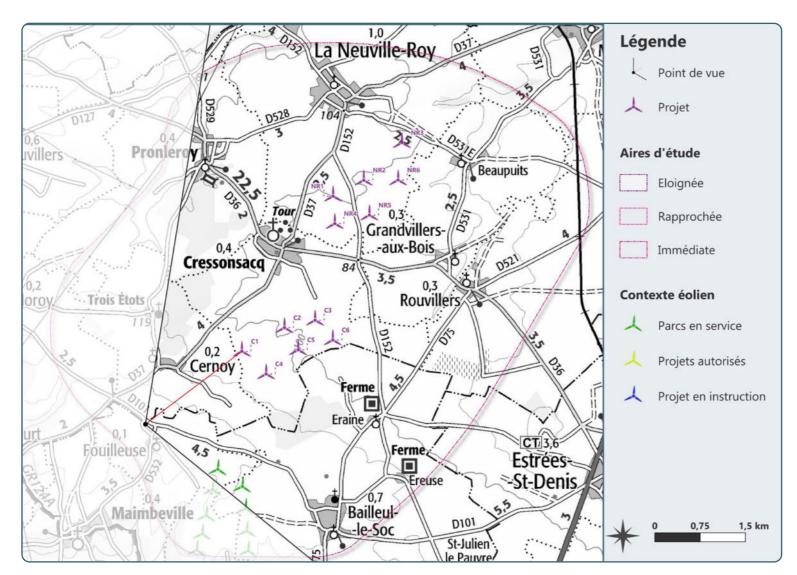


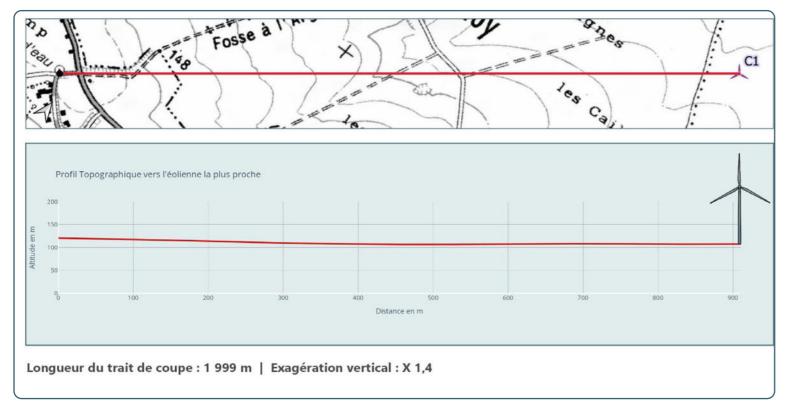






Vue n°39 - Vue depui la sortie nord-ouest de Fouilleuse (D532)







Depuis la sortie nord-ouest de Fouilleuse, le paysage s'ouvre sur les parcelles cultivées du Plateau Picard. La route légèrement encaissée par rapport aux cultures met en avant les légères ondulations du plateau qui limitent les vues lointaines. Un boqueteau le long de la route ainsi qu'une rangée de peupliers dans le prolongement de la dernière habitation du village ajoutent des obstacles visuels.

Le projet de Moulin Bois s'installe perpendiculairement à l'axe de la route, sur le plateau agricole. Un premier groupement de six éoliennes prend place en partie à l'arrière du boqueteau situé le long de la route. Ainsi, seules deux éoliennes et une partie d'une troisième sont visibles dans un rapport d'échelle un peu plus faible que la végétation arborée.

Un second groupe de six éoliennes, plus éloigné du premier, est quant à lui presque entièrement visible. De taille apparente bien plus faible, ce groupe est bien proportionné au paysage environnant. Un léger espace de respiration sépare ces deux groupements allégeant ainsi l'implantation du projet. L'impact est faible à modéré.



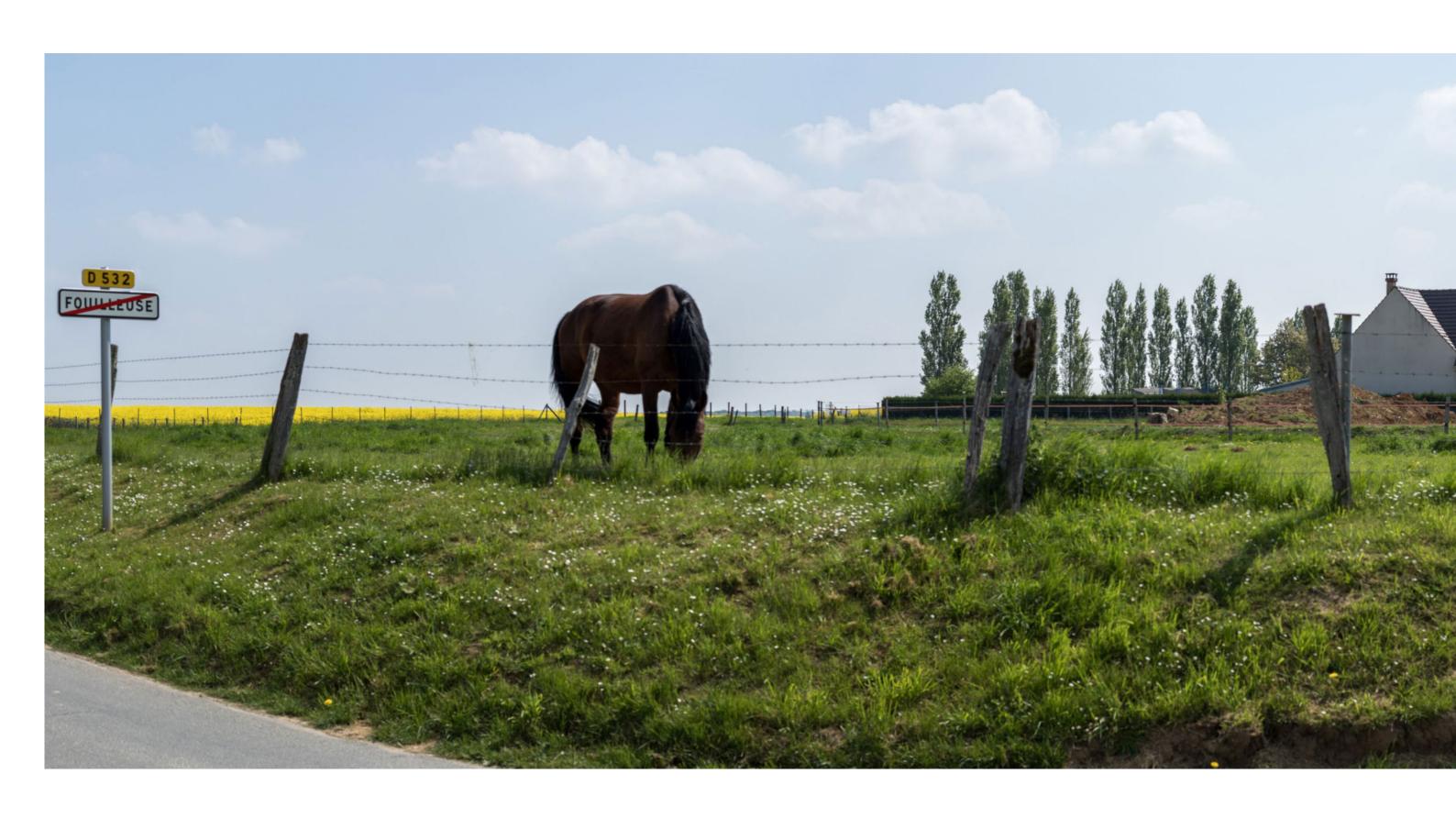
Vue depui la sortie nord-ouest de Fouilleuse (D532) - Vue n°39



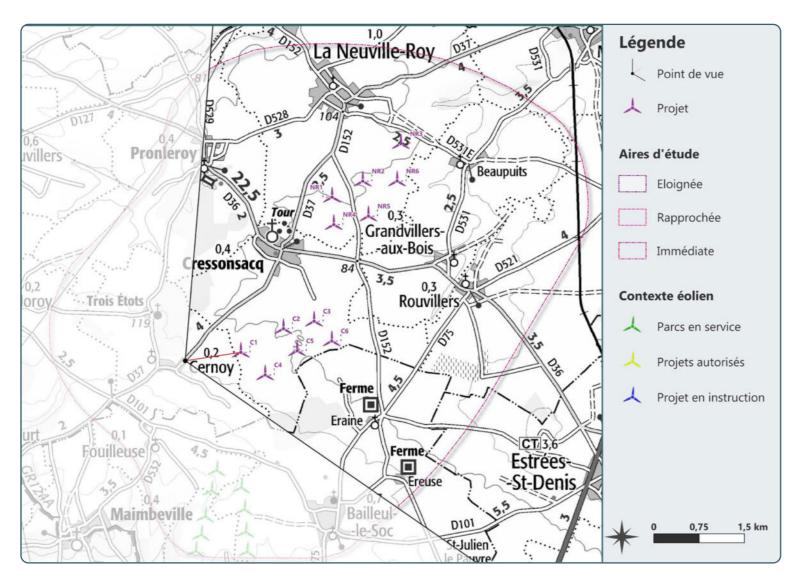


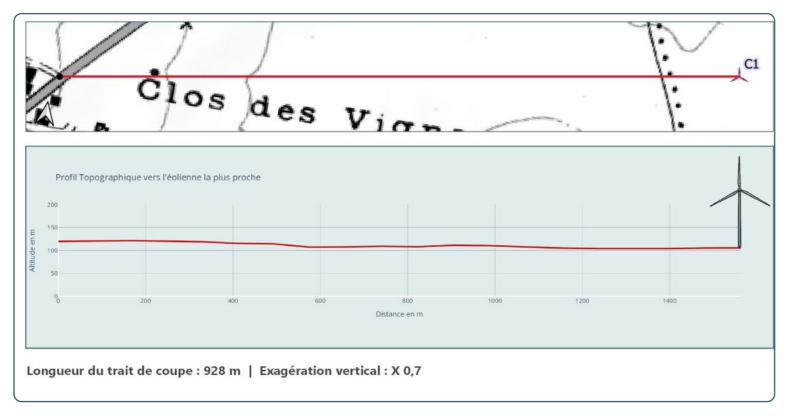






Vue n°40 - Vue depuis la sortie nord-est de Cernoy (D37)







Depuis la sortie nord-est de Cernoy, les cutures céréalières dominent le paysage avec toutefois quelques masses boisées qui viennent rythmer cette ouverture paysagère. A gauche, le Bois des Trois Etots ferme la visibilité de la même manière que le Bois d'Eraine à droite du panorama.

Le projet de Moulin Bois vient s'ajouter à ce paysage ouvert. L'implantation en deux groupements distincts est bien lisible depuis ce point de vue. Les deux groupes d'éoliennes présentent des proportions comparables même si la géométrie présente des différences. En effet, si le groupe nord propose deux lignes de trois éoliennes bien régulières, le groupement sud propose une géométrie plus organique ainsi qu'un angle occupé plus réduit. Le fait de séparer l'implantation permet de libérer un bel espace de respiration dans le paysage et d'alléger le motif généré.

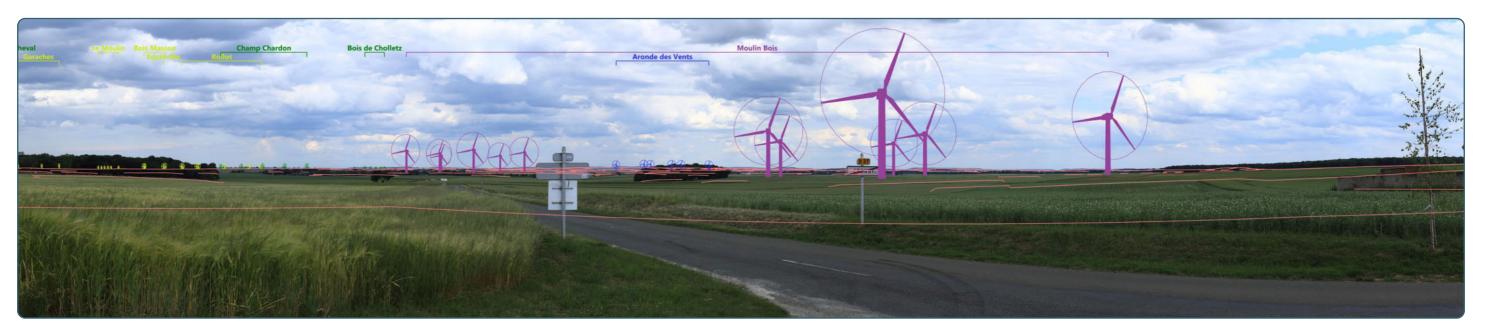
Toutefois, installées à proximité de l'observateur, les éoliennes du groupe sud sont très prégnantes dans le paysage et génère de nouvelles lignes de forces dans le paysage. Plus éloignées, celles du groupe nord proposent un rapport d'échelle plus limité.

L'impact est fort.



Vue depuis la sortie nord-est de Cernoy (D37) - Vue n°40



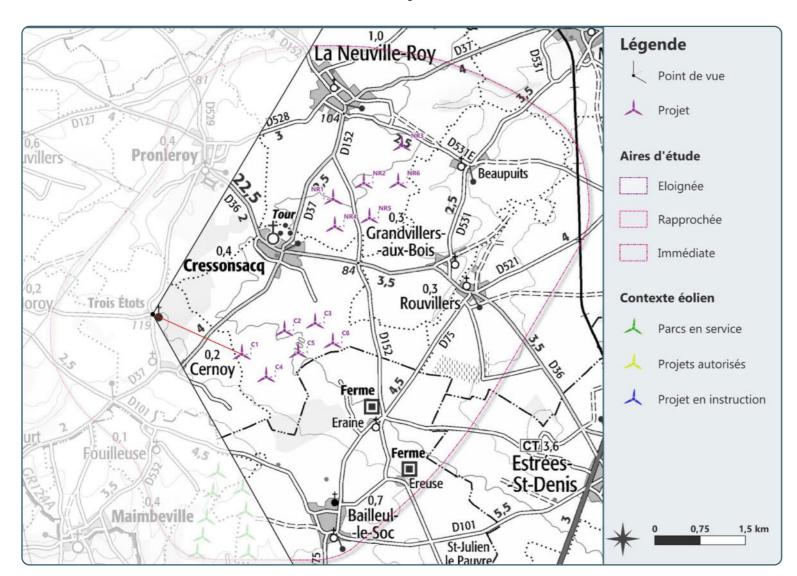


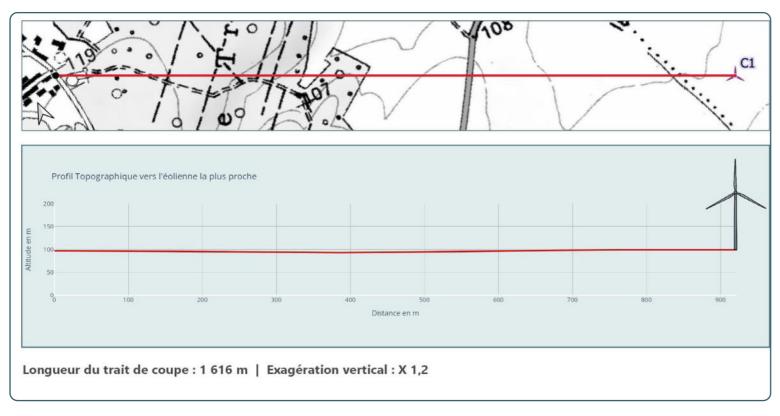


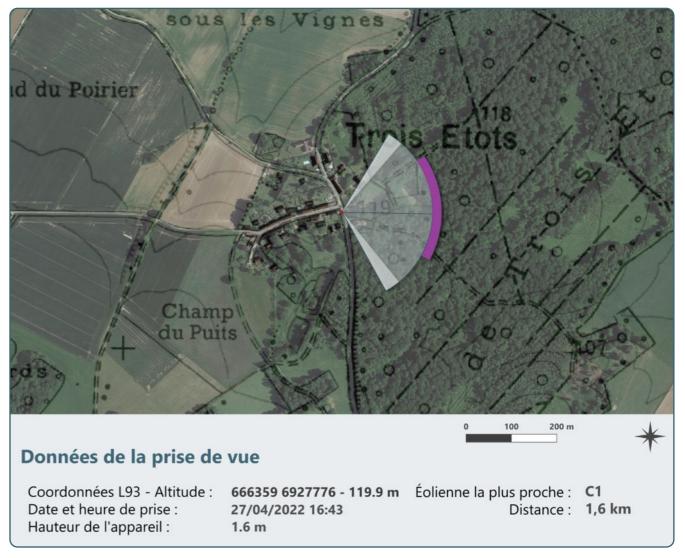




Vue n°41 - Vue sur la chapelle classée des Trois Etots, dans le hameau de Trois Etots







La chapelle classée des Trois Etots s'adosse au Bois éponyme au niveau de sa lisière ouest. Légèrement excentrée des habitations du hameau, elle semble être aspirée par la végétation forestière. Ainsi, depuis son parvis, le paysage est totalement fermé par la végétation et les vues sont courtes.

Aucun parc éolien n'est visible depuis ce point de vue au même titre que le projet de Moulin Bois qui sera entièrement masqué par le Bois des Trois Etots. Ainsi, aucune covisibilité n'est recensée entre le monument et le projet.

L'impact est nul.



Vue sur la chapelle classée des Trois Etots, dans le hameau de Trois Etots - Vue n°41





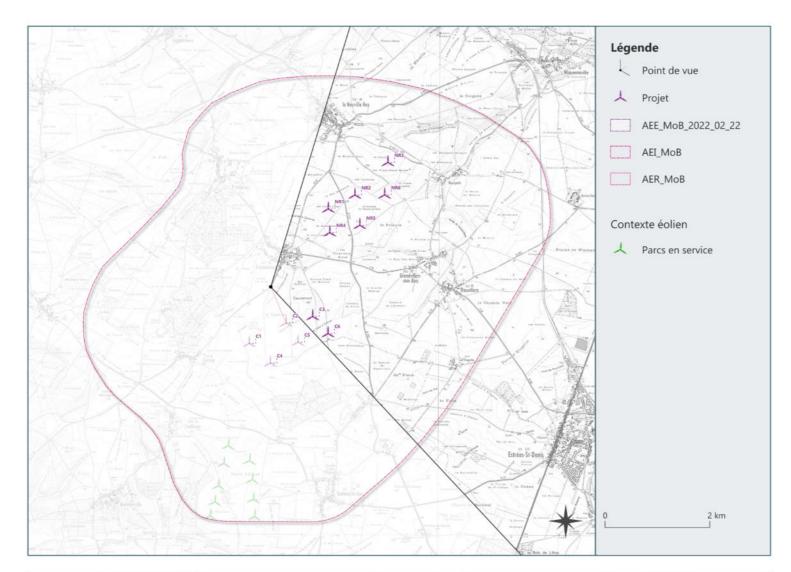


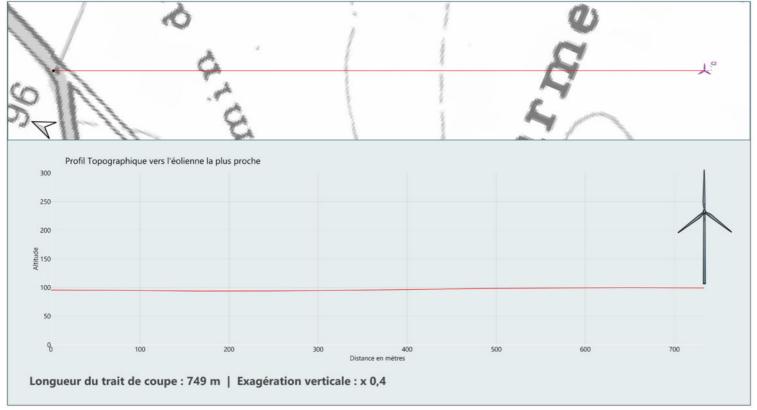


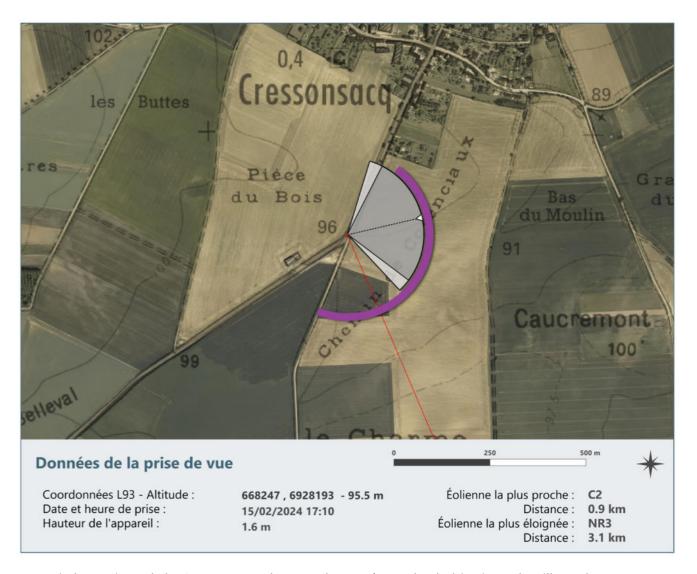




Vue n°42a - Depuis la sortie sud de Cressonsacq (D37)







Depuis la sortie sud de Cressonsacq, le regard tourné vers les habitations du village, le paysage est globalement fermé par la trame urbaine et une dense er longue haie cernant un jardin de particulier. La végétation inhérente au village s'entremêle aux habitations, formant des obstacles visuels supplémentaires.

L'implantation du projet de Moulin Bois étant constituée de deux groupes de six éoliennes chacun, l'un au nord-est de Cressonsacq, l'autre au sud, ce premier photomontage permet d'illustrer l'impact visuel du groupe situé au nord-est.

En regardant vers le nord, seuls les rotors des éoliennes sont visibles au-dessus de la trame végétale qui accompagne le village. L'éolienne C3 sera en majorité masquée par les boisements et n'a qu'un bout de pale visible.

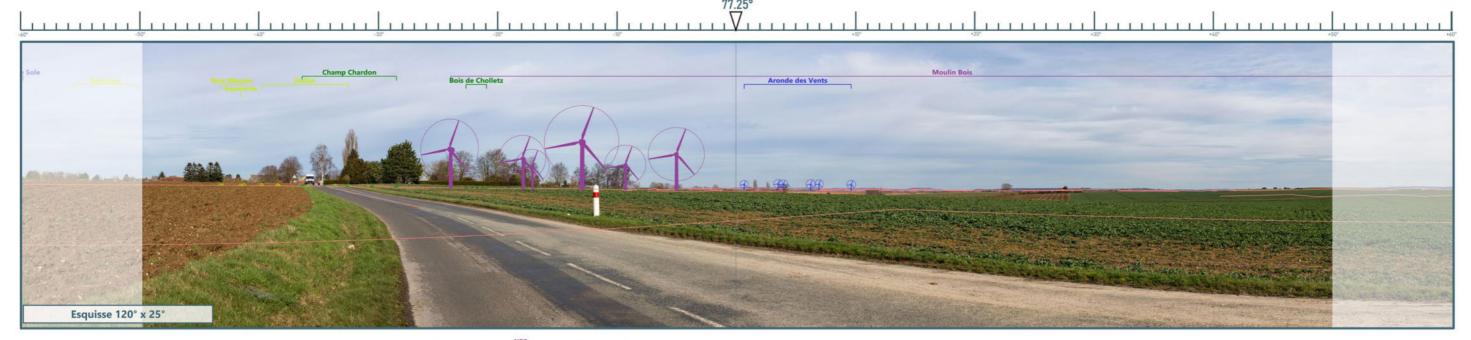
Les éoliennes C1, C4 et C5 sont les plus prégnantes. Leur rotor émerge de la végétation du courtil. Par ailleurs, elles sont légèrement supérieures aux boisements les plus hauts. Toutefois, le contraste d'échelle est limité malgré la prégnance de l'éolienne dans le village.

L'impact est modéré.



Depuis la sortie sud de Cressonsacq (D37) - Vue n°42a



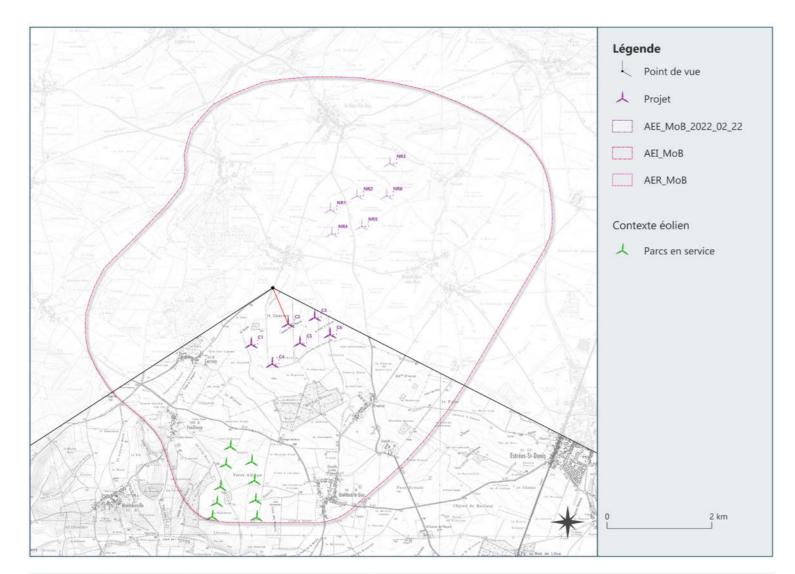


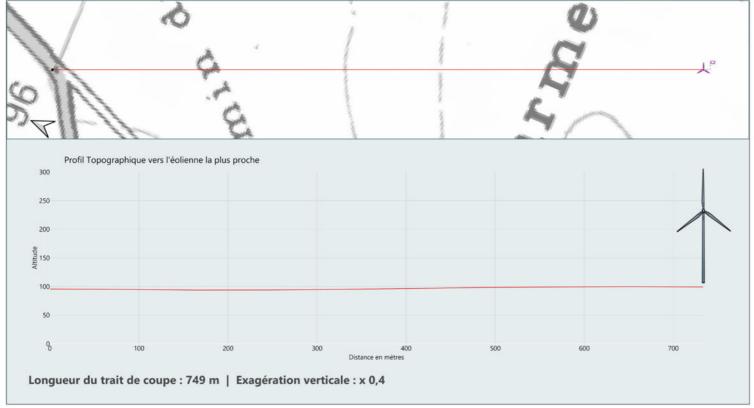


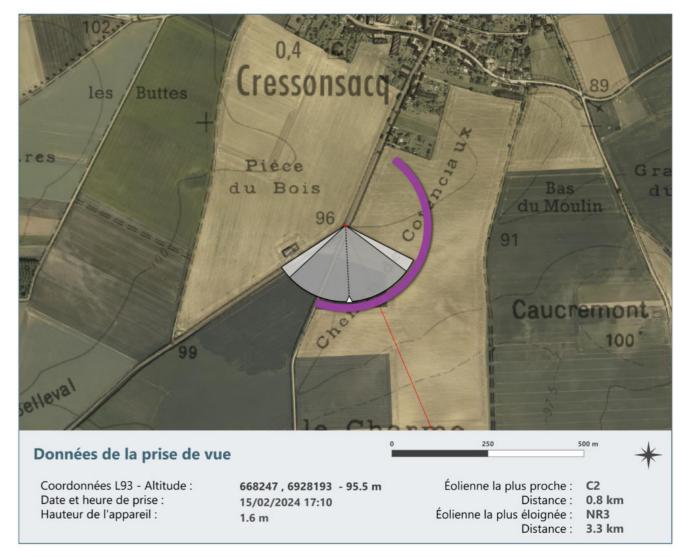




Vue n°42b - Depuis la sortie sud de Cressonsacq (D37)







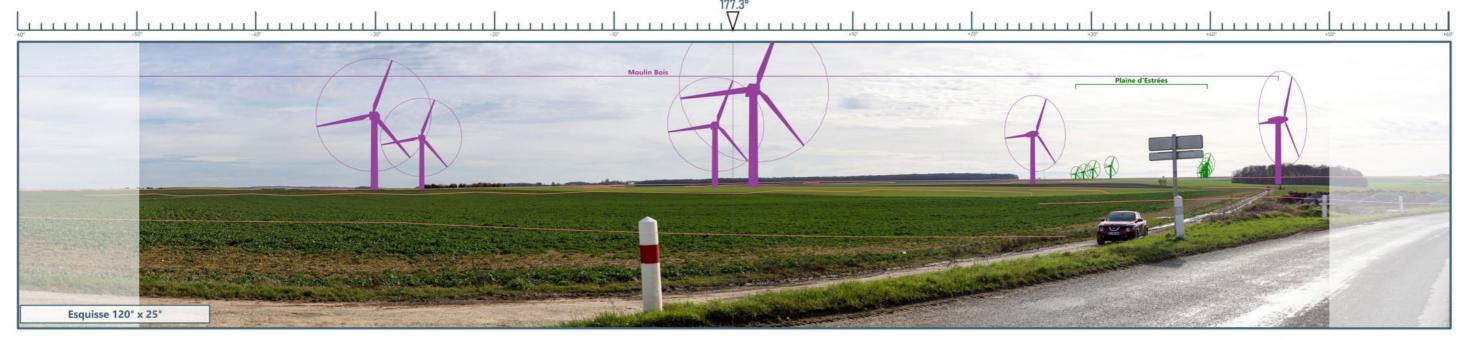
En regardant vers le sud de Cressonsacq, le paysage s'ouvre sur de larges étendues agricoles à gauche de la route. Le Bois d'Eraine additionné aux boisements autours de Mainbeville rapprochent l'horizon et apportent de la verticalité à ce paysage horizontal. A droite de l'axe, un champ de colza prolongé par une partie du Bois des Trois Etots bloquent les vues lointaines. Entre le Bois d'Eraine et le Bois des Trois Etots s'installent les deux lignes d'éoliennes du parc de la Plaine d'Estrées dont la taille apparente excède légèrement celle des boisements.

Les six éoliennes du groupe sud du projet de Moulin Bois s'installent au premier plan. La géométrie proposée est régulière avec deux lignes de trois éoliennes parallèles. Depuis le champ à l'extérieur du village et installé à un peu plus de 900 mètres de l'observateur, le projet émerge dans le paysage de grandes cultures agricoles et en devient un élément marquant.



Depuis la sortie sud de Cressonsacq (D37) - Vue n°42b



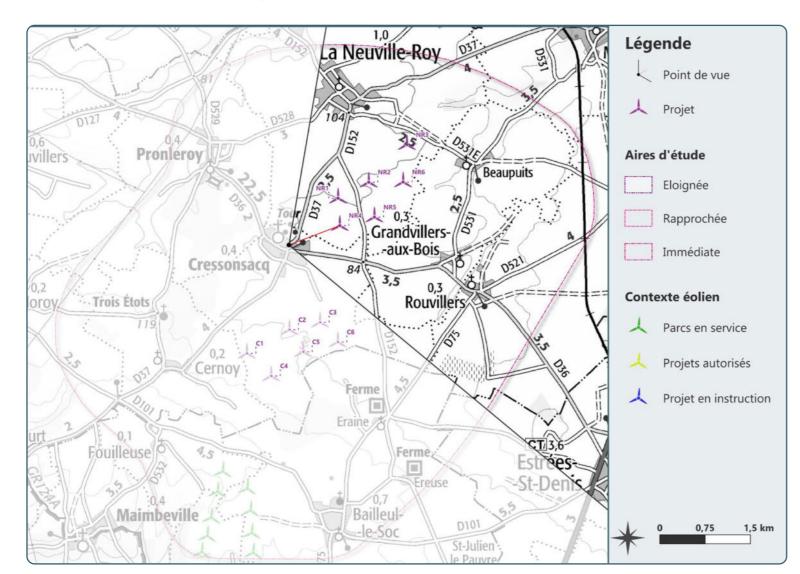




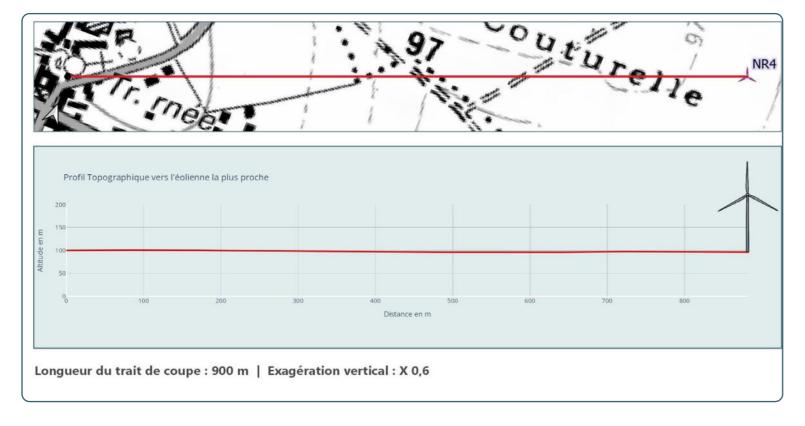




Vue n°43a - Depuis l'église inscrite de Cressonsacq (rue de la Ville - D37)







Ce point de vue est pris depuis le centre du village de Cressonsacq, au niveau du parvis de l'église inscrite. En regardant vers le nord, le paysage est globalement fermé par la trame urbaine du village, complétée par une végétation arborée. Une fine perspective visuelle est offerte dans l'axe de la route, permettant au regard de s'échapper vers l'extérieur du bourg.

Depuis le parvis de l'église, une partie du projet de Moulin Bois s'ajoute au paysage. L'éolienne NR6 prend place dans l'axe de la route et le rotor de la RN6 prend place à l'arrière de la végétation et émerge de la cime des arbres. Les deux éoliennes sont masquées en partie par des panneaux de signalisation. Le reste des éoliennes est entièrement dissimulé par l'église protégé et la trame végétale.

Le projet et l'église sont visibles depuis le parvis de celle-ci. Toutefois, même si le rotor de la RN6 est relativement prégnant, le reste du projet n'est que modérément visible.

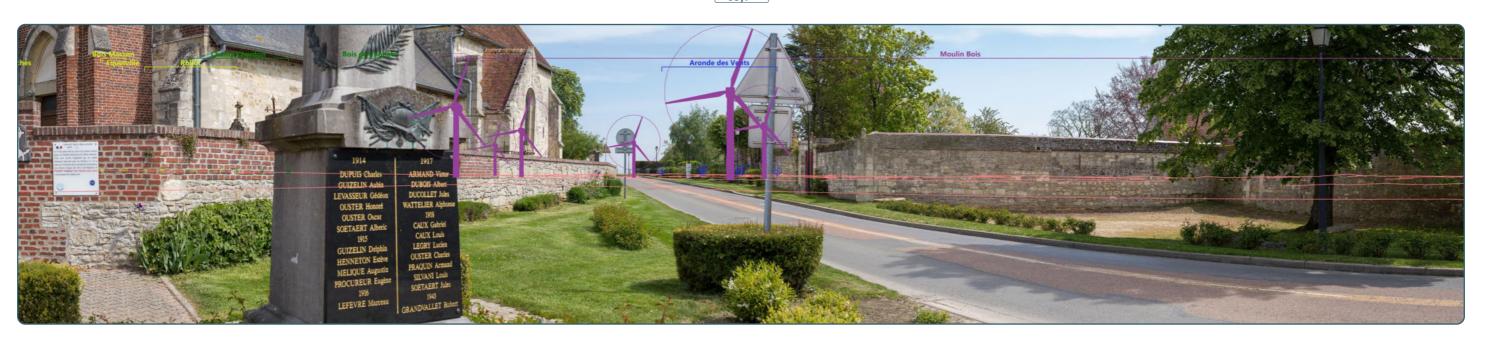
L'impact est modéré.



Depuis l'église inscrite de Cressonsacq (rue de la Ville - D37) - Vue n°43a





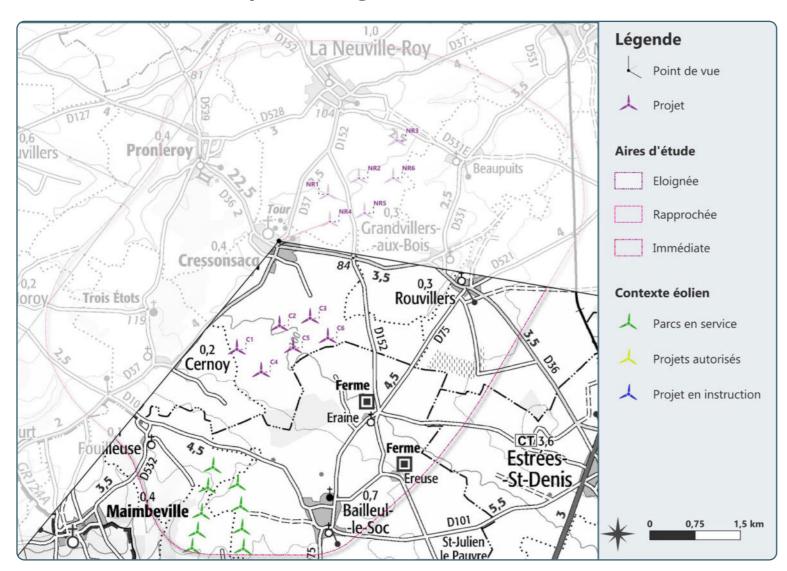


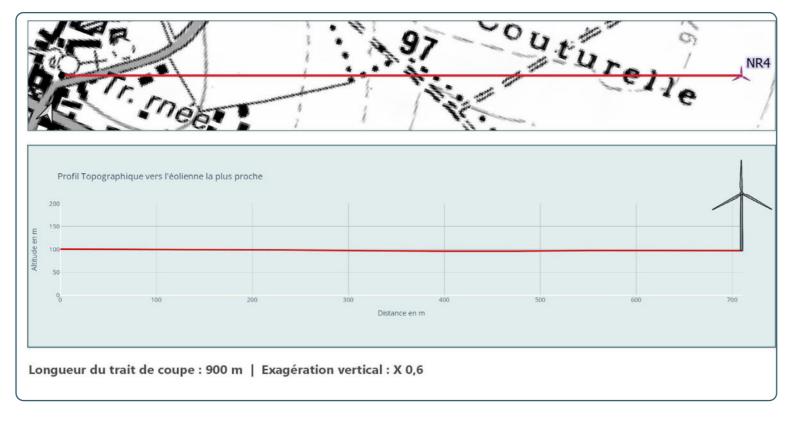






Vue n°43b - Depuis l'église inscrite de Cressonsacq (rue de la Ville - D37)







En direction du sud, la vue est cadrée par le front bâti de part et d'autre de la chaussée. La trame urbaine accompagne la sinuosité de la route et ferme l'horizon à l'arrière-plan.

Le paysage est donc globalement fermé et aucune fenêtre visuelle ne laisse entrevoir l'extérieur du bourg.

En direction du sud, deux éoliennes du projet de Moulin Bois sont partiellement visibles. A l'image de la vue nord, le rotor d'une machine (C2) et une pale d'une autre (C5) émerge des habitations. Toutefois, ces éléments ne génèrent pas de contraste d'échelle puisqu'ils ne surpassent pas la trame urbaine. Le rotor de l'éolienne C2 apporte toutefois un nouveau motif dans le paysage du village, dans le prolongement de la perspective offerte par la route.

L'impact est modéré.



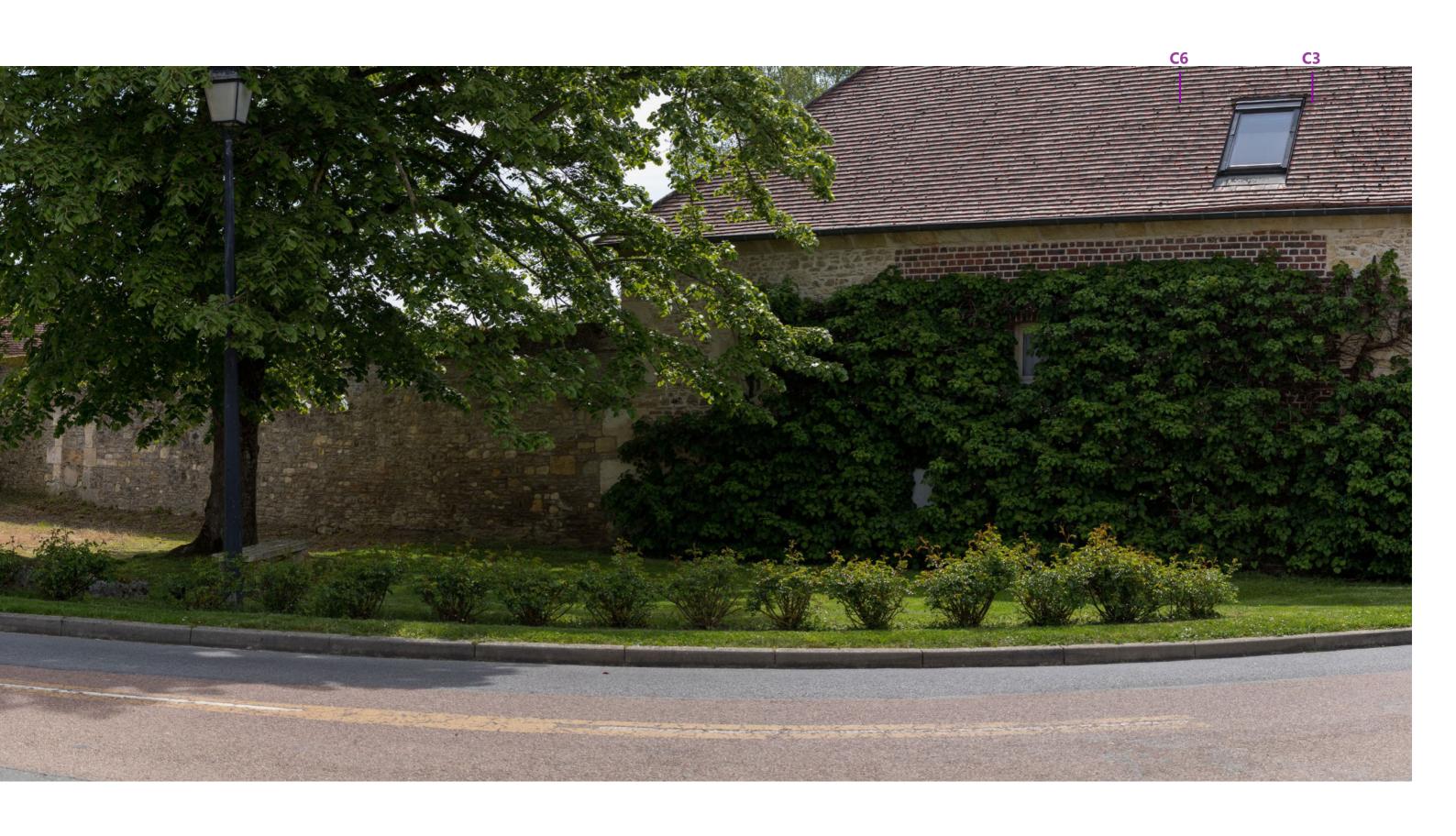
Depuis l'église inscrite de Cressonsacq (rue de la Ville - D37) - Vue n°43b





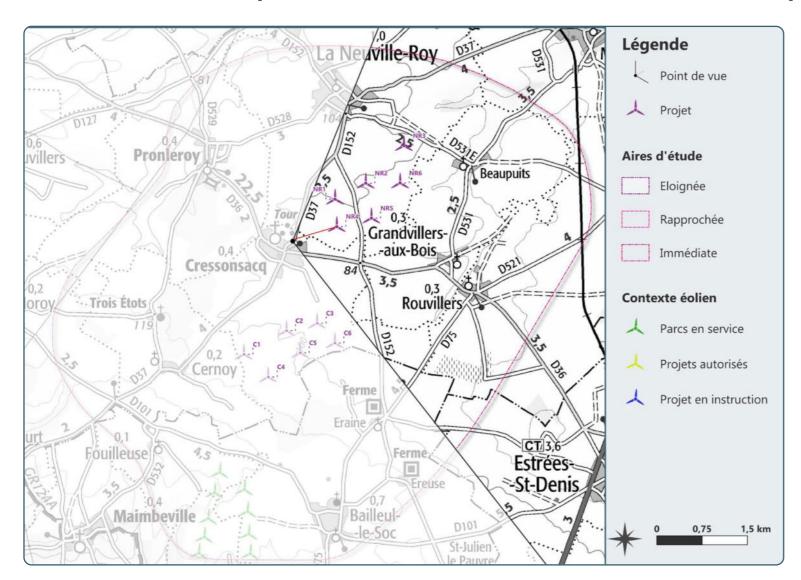


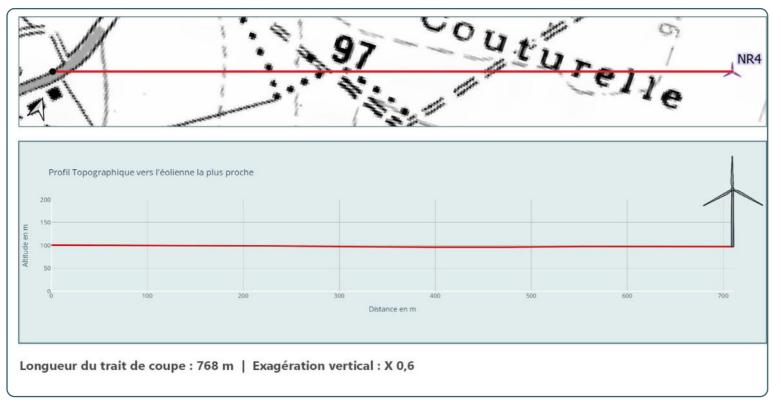


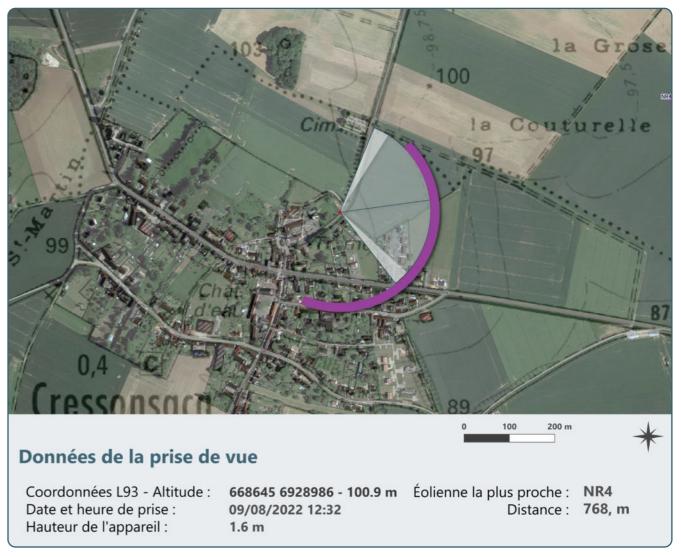




Vue n°44a - Depuis la sortie nord de Cressonsacq (D37)







Au niveau de la sortie nord de Cressonsacq, en regardant vers le nord, la vue est cadrée à gauche par l'alignement d'arbres qui accompagne la D37 et à droite par les habitations périphériques de Cressonsacq. Entre ces filtres visuels s'ouvre un patchwork agricole caractéristique du Plateau Picard où le regard peut s'évader au loin.

Le projet de Moulin Bois s'installe à droite de la route. En direction du nord, seules six éoliennes du projet sont visibles, les six autres étant installées au sud du village. L'implantation est groupée et prend une forme organique. Deux éoliennes de ce premier groupement sont entièrement visibles, les quatre autre étant filtrées par la végétation qui marque l'entrée du village. Si les éoliennes ajoutent de nouveaux éléments au paysage, elles ne génèrent pas de contraste d'échelle particulier avec les éléments du premier plan puisqu'elles sont de taille plus petite que la végétation présente. Toutefois, comparées aux habitations proches, ces deux éoliennes présentent une taille apparente bien plus élevée et contraste avec l'échelle du village.



Depuis la sortie nord de Cressonsacq (D37) - Vue n°44a



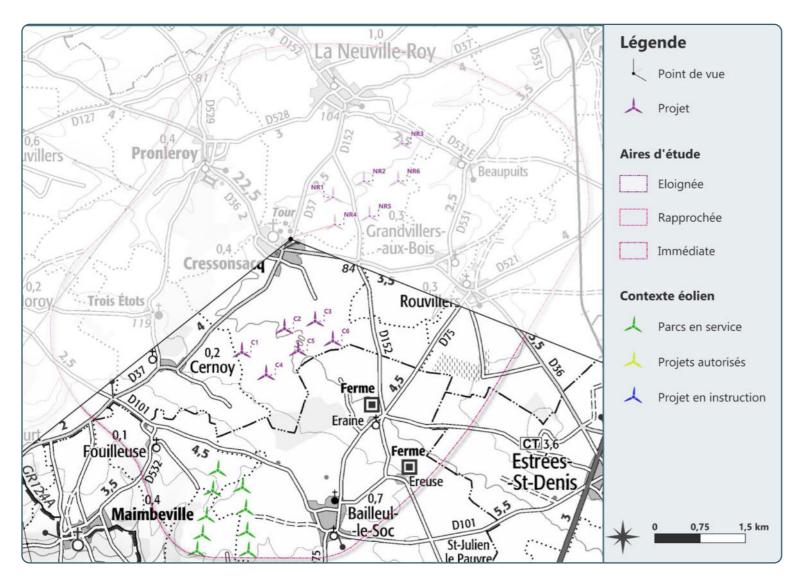


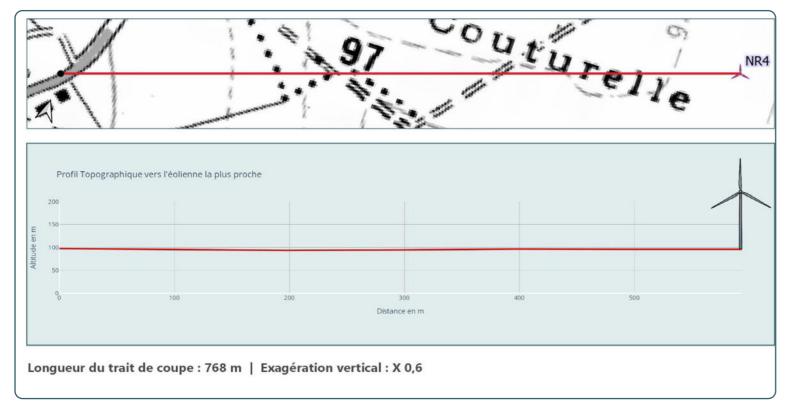






Vue n°44b - Depuis la sortie nord de Cressonsacq (D37)







En direction du sud, le photomontage donne vue sur les premières habitations du village de Cressonsacq. Si vers le sud le paysage est fermé par la trame bâtie et la végétation des jardins particuliers, vers l'est, l'organisation des habitations en lotissements autorise quelques interstices vers l'extérieur du village. Face aux premières habitations s'installent les ruines protégées de l'ancien Château de Cressonsacq. Ce point de vue illustre donc la vue disponible depuis les abords de ce monument inscrit.

La seconde partie du projet de Moulin Bois est entièrement masquée depuis ce point de vue par les habitations du premier-plan. Installées à un peu moins de 800 m du point de vue, les six éoliennes ne dépassent pas de la trame urbaine du village et sont entièrement dissimulées par celle-ci et la végétation l'accompagnant.

Ainsi l'impact est nul.



Depuis la sortie nord de Cressonsacq (D37) - Vue n°44b





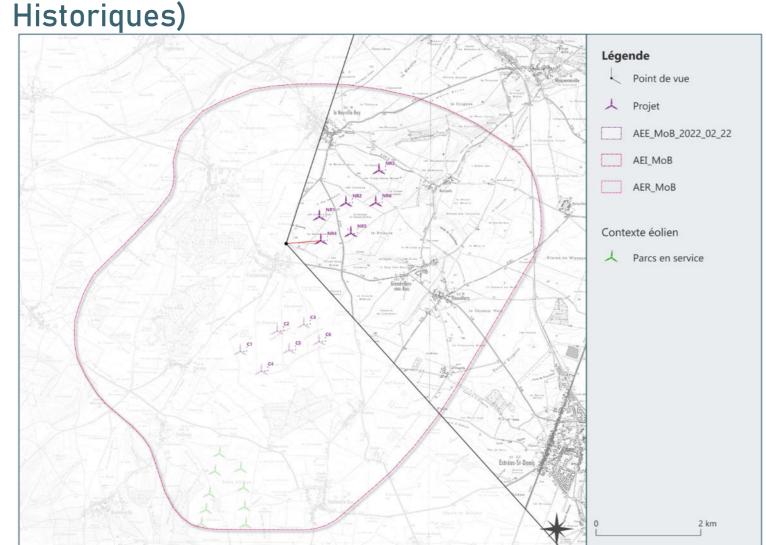


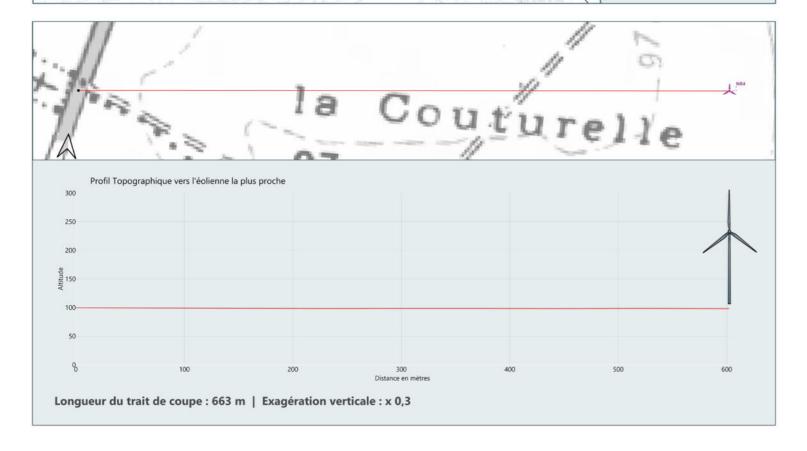


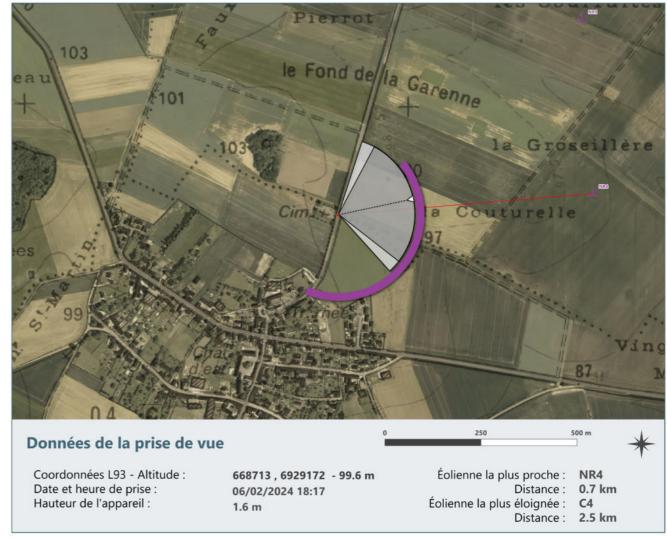




Vue n°44a (alternatif) - Vue depuis la D37 vers l'église et le château de Cressonsacq (Monuments







Au niveau de la sortie nord-est de Cressonsacq, en regardant vers l'est, la vue est dégagée vers le lointain. Les parcelles de grandes cultures qui bordent la route départementale 37 offre de grandes visibilités vers l'arrière-plan. La topographie, qui semble relativement plate, augmente l'effet de profondeur où le regard peut s'évader au loin. Le motif verticale est ainsi très peu présent dans ce paysage, seulement représenté par un arbre isolé et le parc éolien Aronde des Vents.

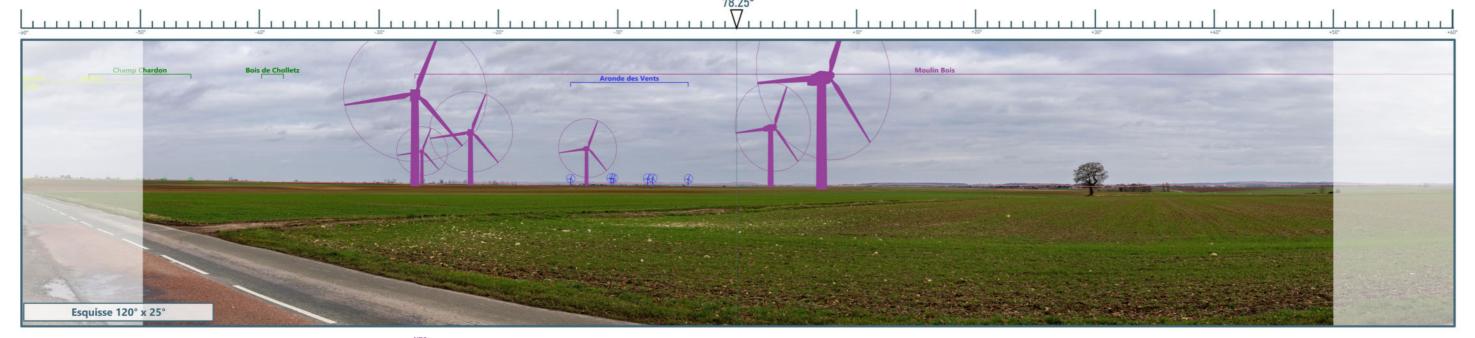
Le projet de Moulin Bois s'installe à droite de la route. En direction de l'est, seules six éoliennes du projet sont visibles, les six autres étant installées au sud du village. L'implantation est groupée et prend une forme organique. En l'absence de masques visuels, les six éoliennes sont entièrement visibles depuis la route. Installées à proximité de l'observateur, les éoliennes seront très prégnantes dans le paysage créeront un point de repère dans le paysage.

L'impact est très fort.



Vue depuis la D37 vers l'église et le château de Cressonsacq (Monuments Historiques) - Vue n°44a (alternatif)



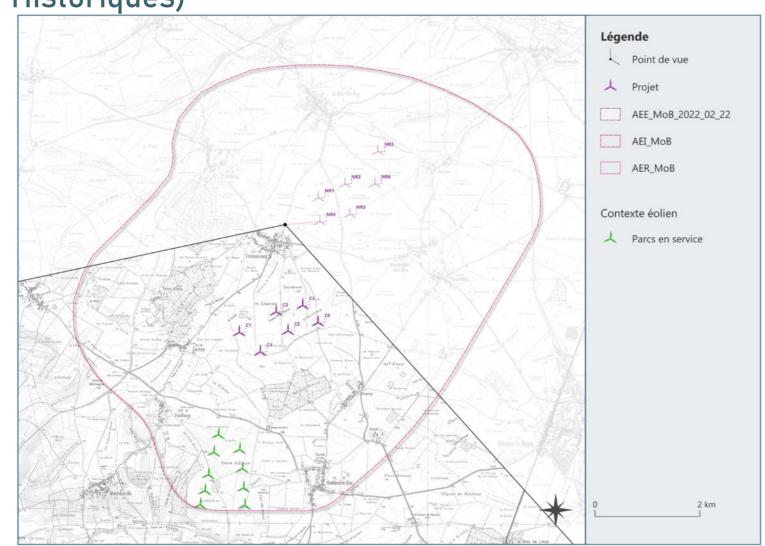


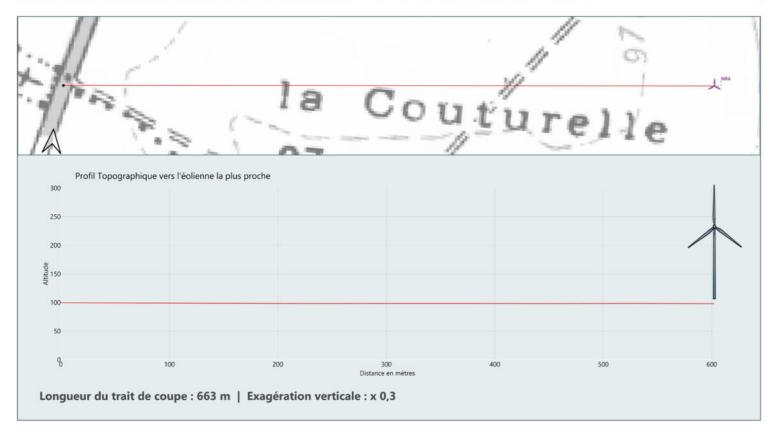


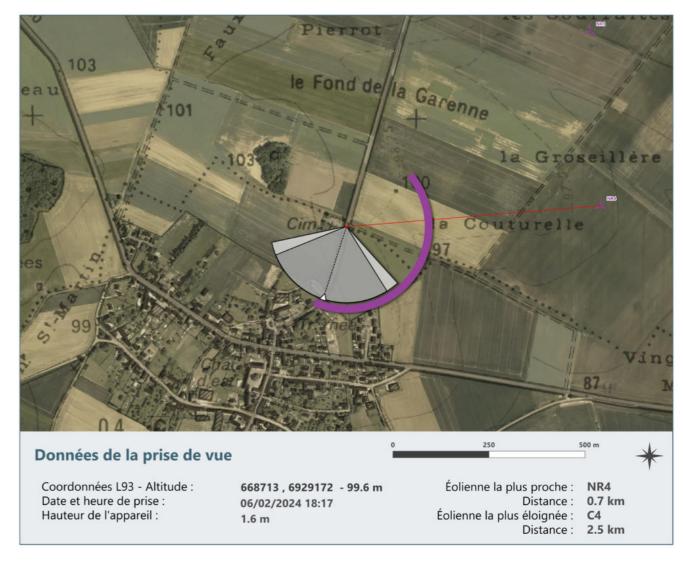




Vue n°44b (alternatif) - Vue depuis la D37 vers l'église et le château de Cressonsacq (Monuments Historiques)







En direction du sud, le photomontage donne vue sur les premières habitations du village de Cressonsacq. Si vers le sud le paysage est fermé par la trame bâtie et la végétation des jardins particuliers, vers l'est, l'organisation des habitations en lotissements autorise quelques interstices vers l'extérieur du village. Face aux premières habitations s'installent les ruines protégées de l'ancien Château de Cressonsacq. Ce point de vue illustre donc la vue disponible depuis les abords de ce monument inscrit.

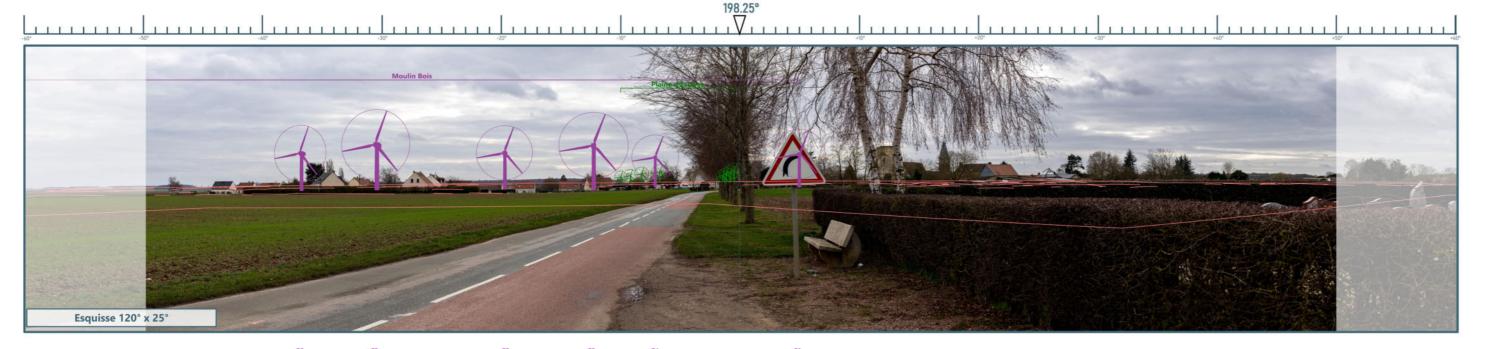
Seules six éoliennes du projet de Moulin Bois sont visibles depuis la départementale 37. Installées à l'arrière du village de Cressonsacq, les éoliennes dépassent le village. Toutefois, les mâts sont entièremet masquée depuis ce point de vue par les habitations du premier-plan. Installées à moins de 800 m du point de vue, les rotors des six éoliennes dépassent de la trame urbaine du village et sont entièrement visibles depuis ce point, à l'exception de la machine NR1 qui est en partie dissimulée par la végétation qui accompagne le village. De ce fait, la partie sud du projet de Moulin Bois entre en covisibilité avec les ruines du château de Cressonsacq qui restent peu perceptibles depuis ce point de vue.

Ainsi l'impact est modéré à fort.



Vue depuis la D37 vers l'église et le château de Cressonsacq (Monuments Historiques) - Vue n°44b (alternatif)



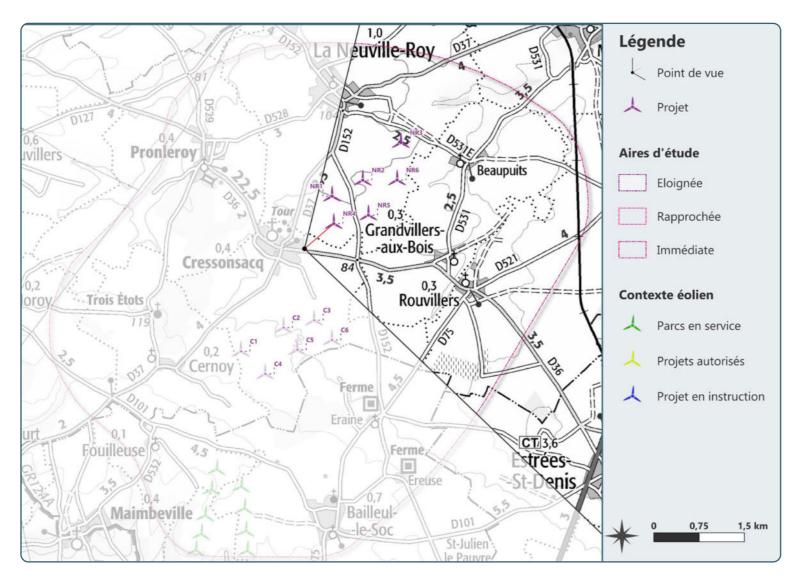


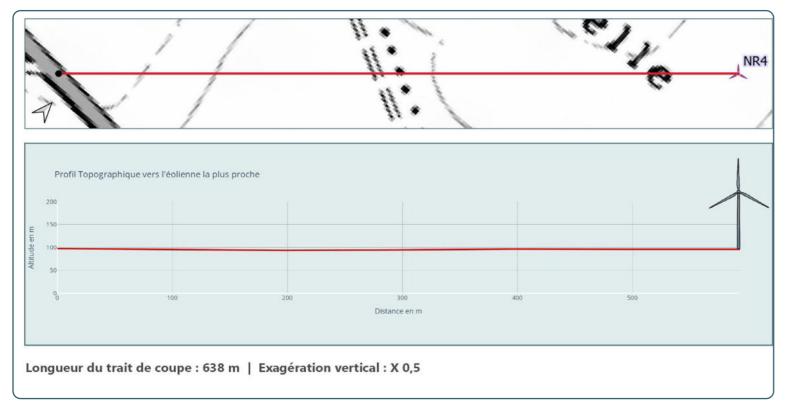






Vue n°45a - Vue depuis la sortie est de Cressonsacq (D36)







Depuis la sortie est de Cressonsacq, les grandes étendues cultivées caractéristiques du Plateau Picard dominent le paysage. On observe quelques lignes boisées à l'horizon, offrant une échelle au lointain.

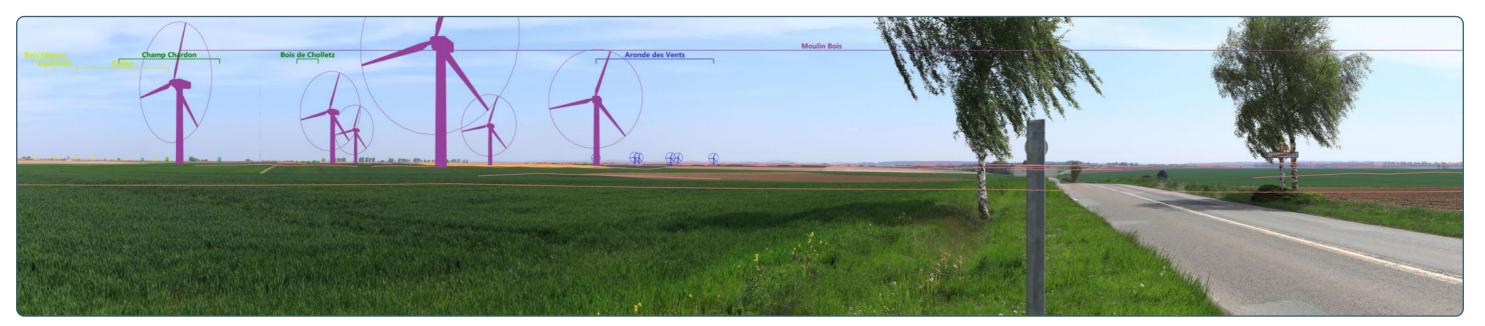
L'éolien est discret dans ce paysage avec uniquement le parc d'Aronde des vents installé à l'arrière-plan.

Depuis cette sortie, le projet éolien de Moulin Bois s'installe de part et d'autre de la D36. Cette vue orientée vers le nord-est illustre un premier groupe de six éoliennes prenant une forme plutôt organique dans le paysage. Malgré sa proximité et la prégnance des éoliennes, cette première partie du parc projeté propose des proportions cohérentes avec ce paysage d'openfield et ne génère pas de contraste d'échelle particulier. Elle s'installe dans le prolongement du parc d'Aronde des vents dont la taille apparente est bien largement inférieure aux éoliennes du parc de Moulin Bois.



Vue depuis la sortie est de Cressonsacq (D36) - Vue n°45a



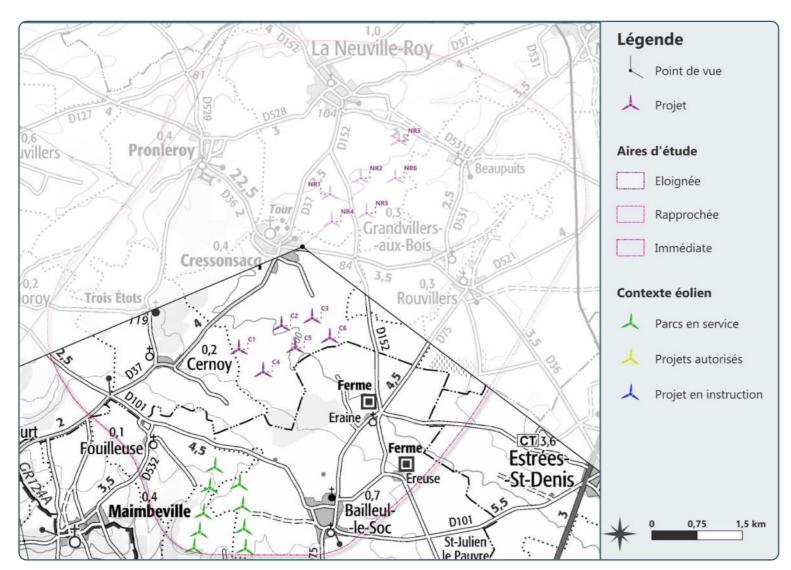


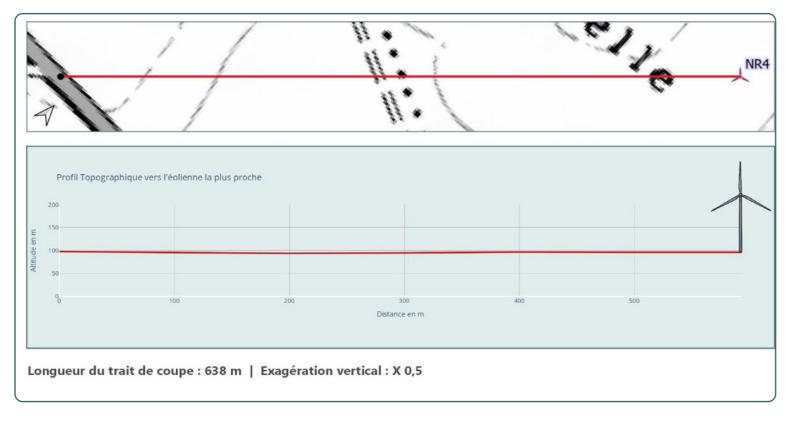






Vue n°45b - Vue depuis la sortie est de Cressonsacq (D36)







Orienté cette fois-ci en direction du sud, ce panorama donne vu sur les maisons périphériques du village et sur la frontière nette entre jardin de particulier et champs cultivés. A l'arrière-plan, le Bois d'Eraine couplé à d'autres boisements pars végétalisent l'horizon. Entre cette masse boisée et la trame urbaine de Cressonsacq, les deux lignes du parc de la Plaine d'Estrées prennent place dans ce paysage agraire.

La seconde partie du projet de Moulin Bois s'installe sur le plateau agricole, au second plan de ce paysage.

Les six éoliennes présentent une géométrie légèrement différente du premier groupe puisque la double ligne parallèle est plus facilement observable. Ainsi, même si l'angle occupé est plus important que pour le premier groupe, la géométrie est plus lisible dans le paysage. Installées à un peu plus d'1 kilomètre du point de vue les éoliennes ne surpassent globalement pas les habitations du village et reste dans un rapport d'échelle cohérent, notamment avec la végétation inhérente au village.

Depuis cette sortie, la division du projet en deux groupes distincts permet de libérer un bel espace de respiration et d'alléger l'implantation. Ainsi, l'angle occupé est également divisé en deux, limitant le risque de barrière visuelle dans le paysage.



Vue depuis la sortie est de Cressonsacq (D36) - Vue n°45b





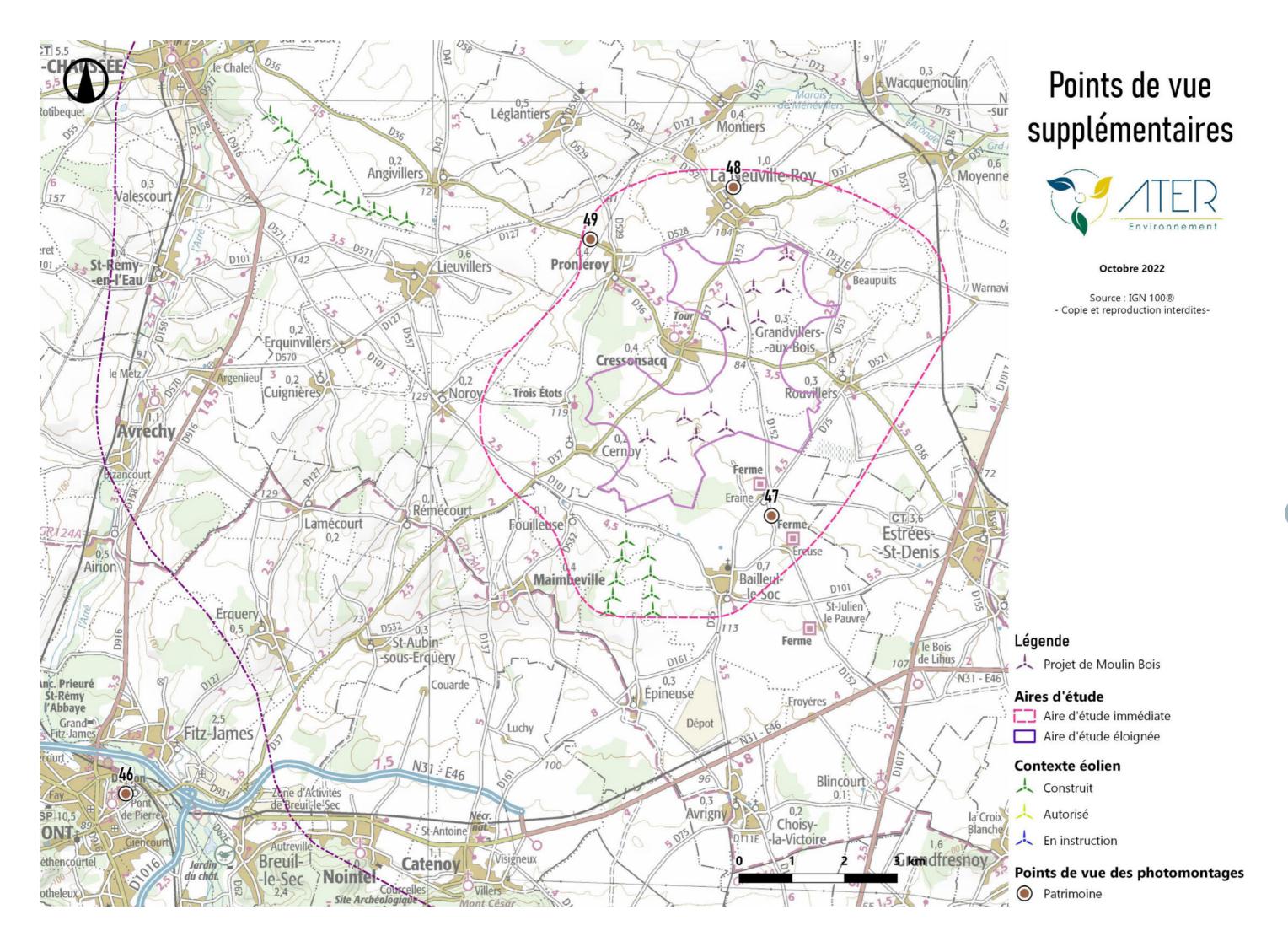




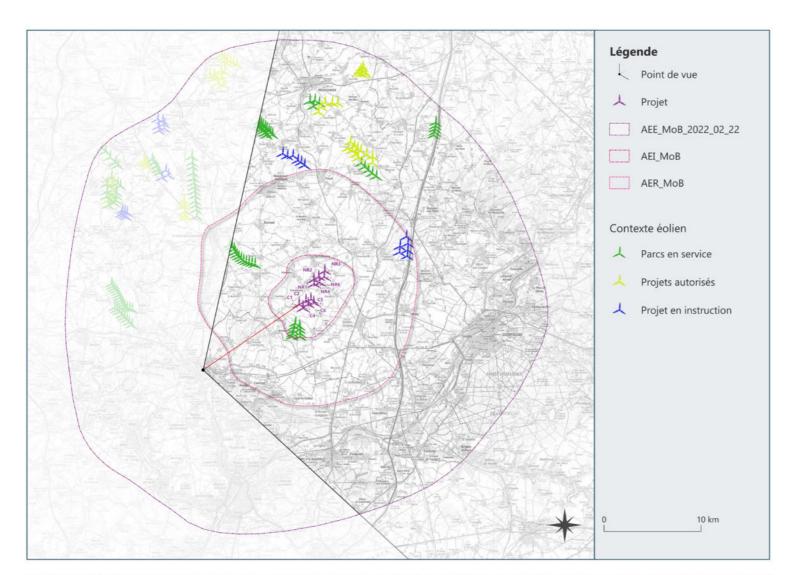


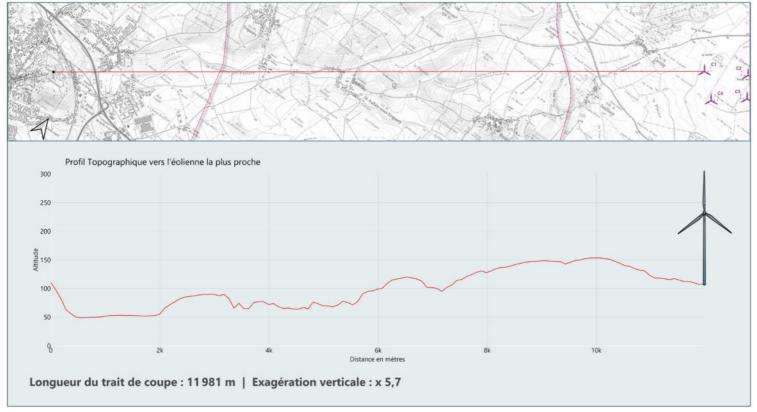
158

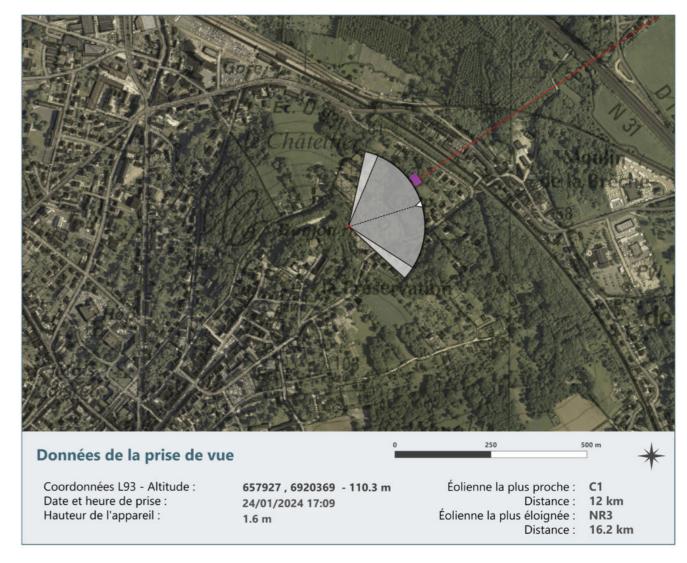
7.4. Points de vue supplémentaires



Vue n°46 - Depuis la promenade des Châteliers







Depuis la promenade des Châteliers, à proximité du centre de Clermont, offre un paysage relativement fermé. Le premier plan est fermé par le mur du cimetière qui se prolonge de droite à gauche. A l'extrémité gauche, des arbres et des arbustes viennent également fermer le paysage. A l'arrière-plan, la topographie ondulée et les masques végétaux bloquent le regard. Ainsi, le motif éolien est très peu présent. Seul le parc de la Plaine d'Estrées dépasse du relief. Toutefois, il sera dissimulé par la rangée d'arbre présente à l'arrière du cimetière.

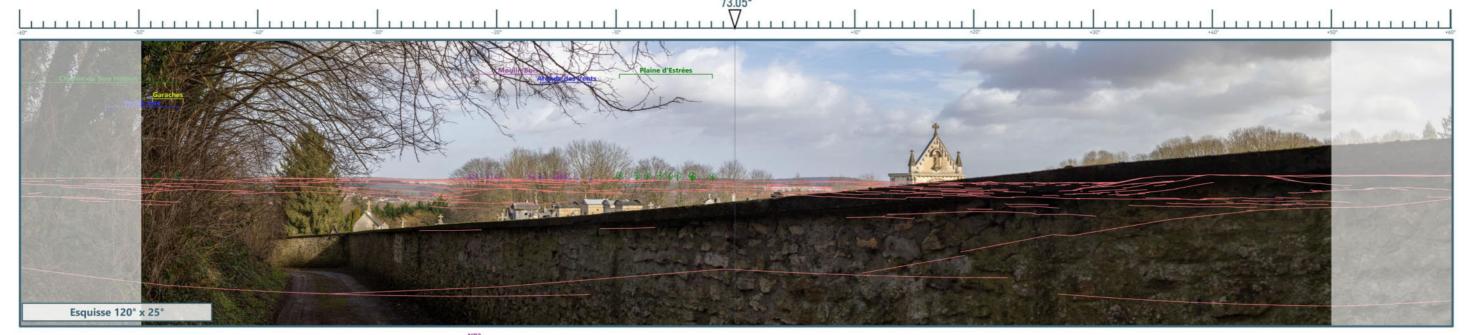
Le projet de Moulin Bois s'installe sur la gauche du parc de la Plaine d'Estrées, à l'arrière de la rangée boisée. L'ensemble des éoliennes sera tronquée par la topographie ondulée du territoire, ne laissant apparaître que les rotors. Toutefois, la ligne boisée, qui s'intercalle entre le projet et le cimetière, ne permet pas de distinguer les pales des douzes éoliennes.

L'impact est nul.



Depuis la promenade des Châteliers - Vue n°46



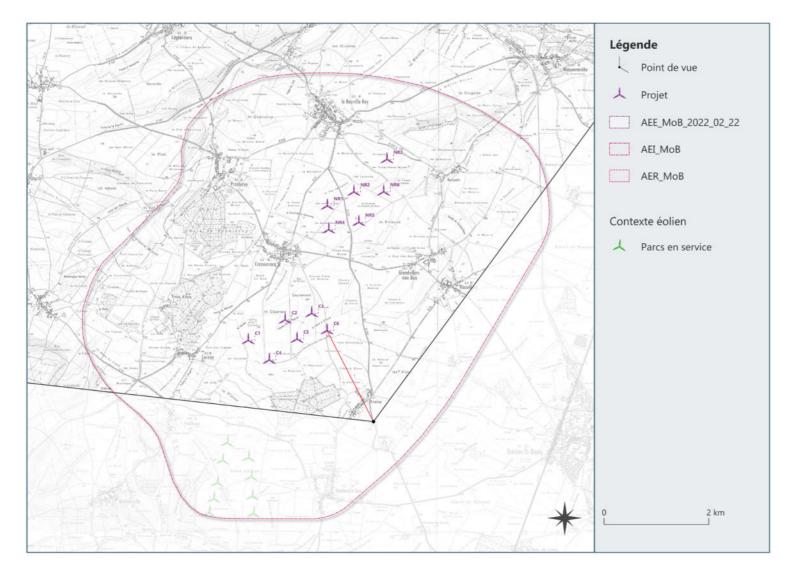




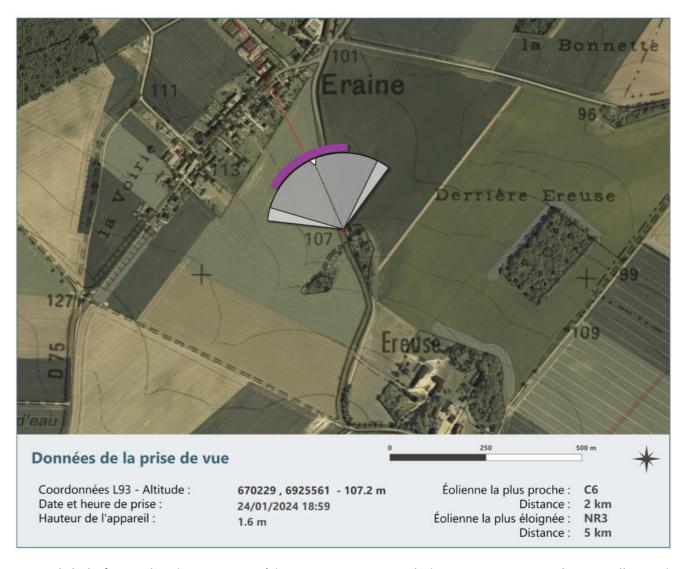




Vue n°47 - Vue sur la ferme d'Eraine et sa tour carrée (D152)







Le sud de la ferme d'Eraine se caractérise par un paysage relativement ouvert sur des parcelles agricoles. Toutefois, la topographie est ondulée et va tronquer une partie du paysage, principalement à l'arrière-plan. Les parcs du Champ Chardon, du Moulin, ou encore du Bois Masson en sont des bons exemples de part leur mât tronqué. Le premier plan, représenté par de grandes cultures, permet de distinguer la ferme d'Eraine et sa tour carrée dans l'axe de la route. Plusieurs arbres viennent entourer et compléter la ferme.

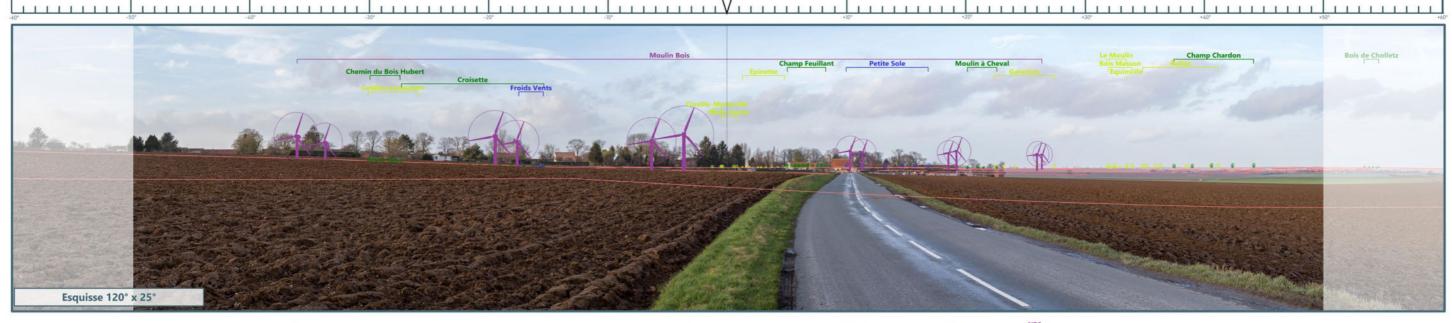
Le projet éolien de Moulin Bois semble se présenter sous forme de deux lignes parallèles. Toutefois, on peux distinguer deux groupes de six éoliennes. Le premier, le plus à droite, dépasse légèrement de la cime des arbres tandis que le second, plus proche, dépassera davantage. L'ensemble des éoliennes présentent une géométrie similaire en double ligne parallèle. Il existe une visibilité en concomitance depuis la D152, entre la ferme d'Eraine et sa tour et les douzes éoliennes du projet de Moulin Bois. Toutefois, c'est une vue dynamique où l'impact sera sur une courte séquence. En effet, en avançant vers la ferme, le projet sera de moins en moins important.

L'impact est fort.



Vue sur la ferme d'Eraine et sa tour carrée (D152) - Vue n°47



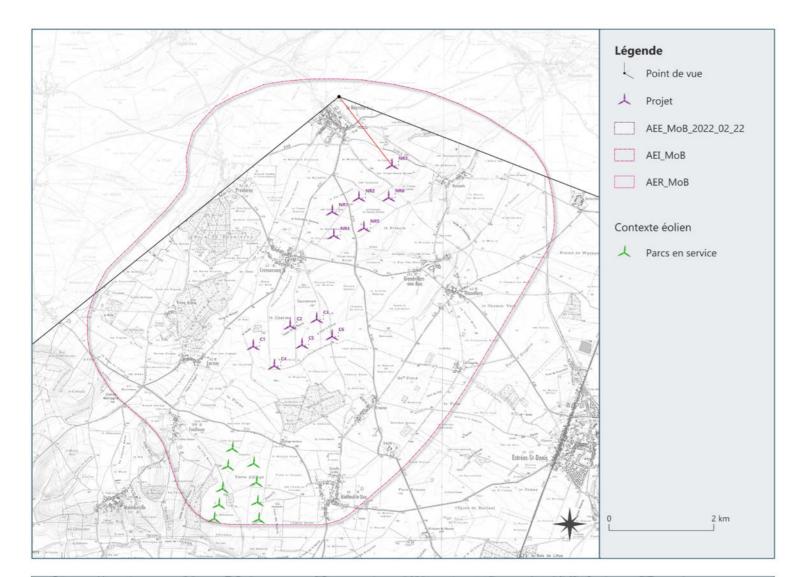


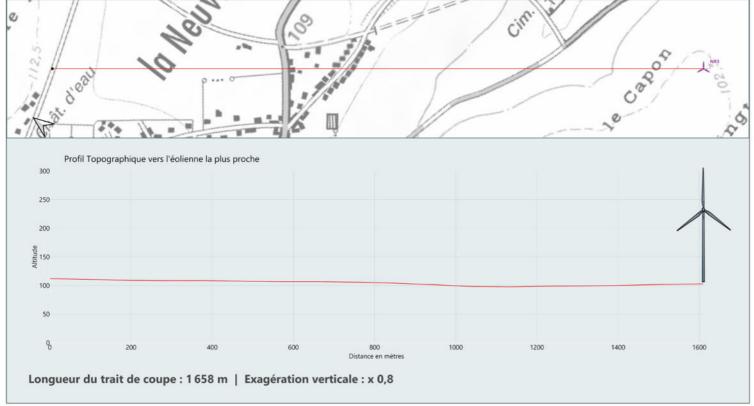


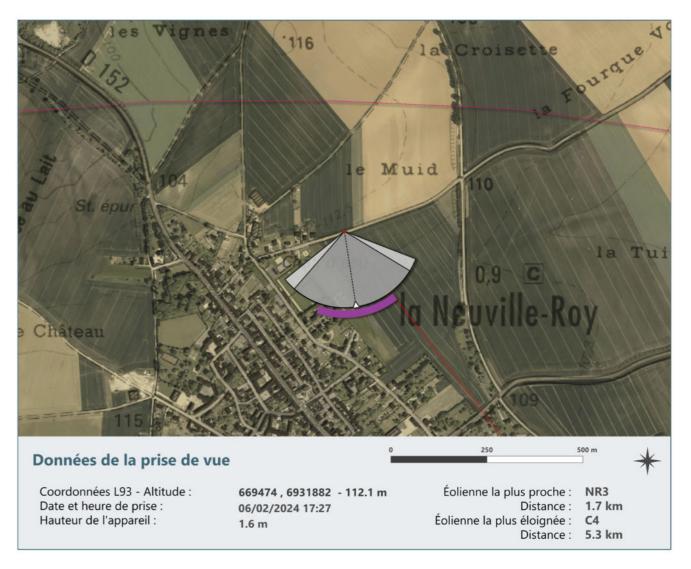




Vue n°48 - Vue sur l'église de la Neuville-Roy







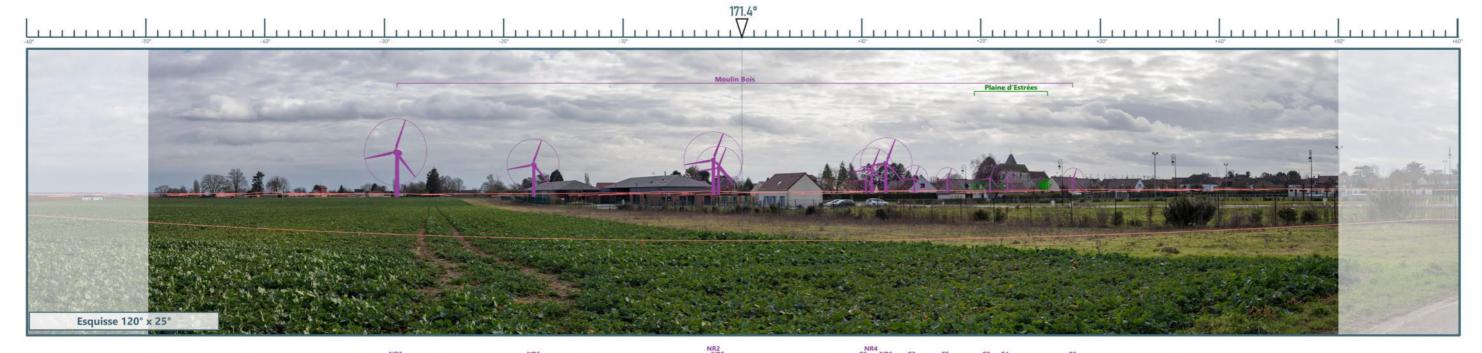
Orienté en direction du sud, ce panorama donne vu sur les maisons du village de La Neuville-Roy et les champs cultivés du premier-plan. Plusieurs masses arborées accompagnent le bourg et les maisons périphériques du village. De plus, elles vont végétaliser l'horizon, ne permettant que très peu de visibilité au-delà du bourg. Toutefois, l'église se détache et surplombe les habitations autour d'elle. Entre les boisements et la trame urbaine de la Neuville-Roy, le motif éolien n'apparaît pas, comme en témoigne le parc de la Plaine d'Estrées, complètement dissimulé.

Le projet de Moulin Bois s'implante à l'arrière du village de la Neuville-Roy. Les six éoliennes les plus éoloignées seront en grande partie tronquées par le relief ondulé. Toutefois, leur rotor resteront apprent et des bouts de pale dépasseront des toits des habitations. Le second groupe, plus à gauche, sera plus prégnant dans le paysage du fait de sa plus faible distance. Les éoliennes C1 à C6, excepté la machine C3, apparaîtront au-desuus du bourg. Toutefois, seul leur rotor ou un bout de pale sera visible. L'éolienne C3 sera quant à elle en grande partie visible à l'est (gauche) du village. L'ensemble du parc étant situé à l'arrière de la Neuville-Roy, il sera visible avec l'église inscrite présente au centre du bourg. Toutefois, l'église ne se trouve pas dans l'angle de l'axe de communication. De plus, implantée entre les habitations, l'église ne ressort que très peu du paysage.

L'impact est fort.





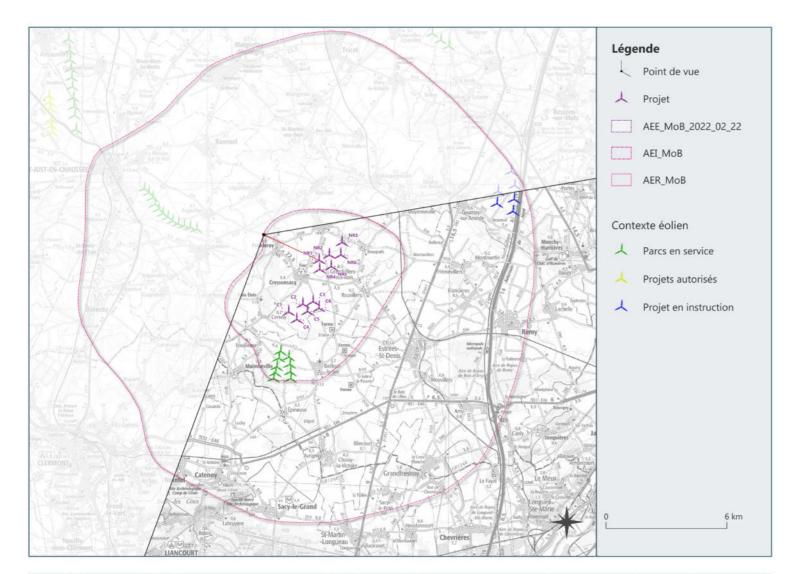


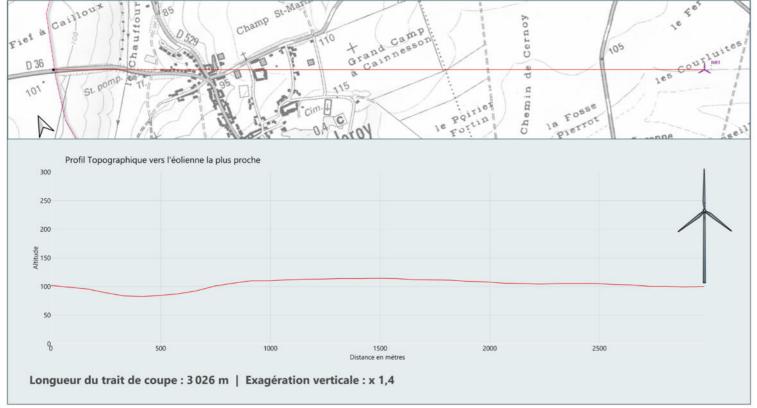


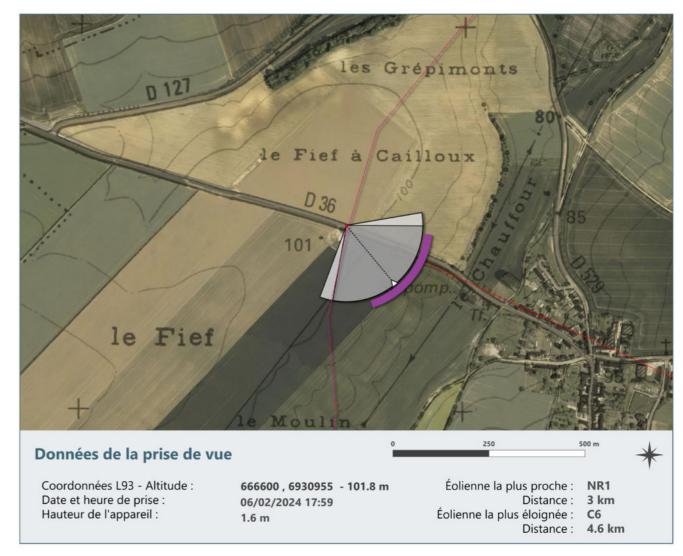




Vue n°49 - Vue depuis la D36 au nord-ouest de Pronleroy







Depuis la D36, au nord-ouest de Pronleroy, l'observateur se trouve sur le Plateau Picard mais le paysage présente plus de nuances. En effet, le vallonnement localisé du relief fait apparaître plusieurs plans paysagers. Les crêtes et les monts coiffés de boisements apportent du rythme et conditionnent les vues. Ainsi, le motif éolien n'apparaît pas depuis cet axe de communication. Depuis ce point de vue, l'église inscrite de Pronleroy est entièrement visible et surplombe le village.

Le parc en projet de Moulin Bois s'installe à l'arrière des crêtes boisées. Aussi, une grande partie des éoliennes sont masquées par ces composantes. On distingue alors des bouts de pâles pour le groupe sud et les rotors des éoliennes du groupes nord. L'église inscrite du village, peu perceptible, se trouve entre les deux groupes d'éoliennes et sera légèrement visible en concomitance avec le projet de Moulin Bois. Toutefois, le projet est en majorité dissimulé par les masques visuels, réduisant sa prégnance visuelle dans le paysage. De plus, la visibilité de l'église depuis ce point de vue est réduite par les nombreux masques visuels qui l'entourent.

La vue est cadrée par la route et le talus qui l'accompagne. Ainsi, dans une vision dynamique, l'impact reste à nuancer.

L'impact est modéré.

